

Rapport de diagnostic archéologique

Montlouis-sur-Loire

« La Vronnière » - ZAC Qualiparc T1

PIERRE PAPIN (DIR.) - ROLAND IRRIBARRIA

JUIN 2016



Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37 156

Numéro de site
37.156.010.OP

Arrêté de prescription
n° 15/0408 du 18 août 2015

Rapport de diagnostic archéologique

Montlouis-sur-Loire

« La Vronnière » - ZAC Qualiparc T1

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

JUIN 2016

avec

Roland IRRIBARRIA (UMR 8215 trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre »)

Diagnostic archéologique réalisé du 9 au 12 mai 2016

LE SERVICE
DEL'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

www.departement-touraine.fr



Référence bibliographique

Papin, Irribarria 2016 : Papin (P.), Irribarria (R.) - Montlouis-sur-Loire (37), «La Vronnière» - ZAC Qualiparc T1 . Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2016.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	8
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	13
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	17
PROJET D'INTERVENTION	18
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	19
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	21
1. PRÉSENTATION	22
1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	22
1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES	22
1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION	22
1.4. EMPRISE EXPLORÉE	24
1.5. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	25
1.6. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	30
2. RÉSULTATS	36
2.1. LES DÉCOUVERTES DE MOBILIER ISOLÉES PRÉ ET PROTOHISTORIQUES	36
2.1.1. Etude d'un vase néolithique de Montlouis sur-Loire, « La Vronnière » (R. Irribarria)	38
L'isolation 1 de la tranchée 14 : morphologie	38
Le montage du vase	38
Le lissage	39
La cuisson	39
Comparaisons	39
Interprétation : un problème taphonomique	41
2.1.2. Bilan : un site de hauteur néolithique moyen/récent à Montlouis sur-Loire ? (P. Papin, R. Irribarria)	41
2.2 LES STRUCTURES EN CREUX MODERNES ET CONTEMPORAINES	43
2.2.1 Les fossés F2/F4	43
2.2.2 Les fosses contemporaines	44
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	48
ANNEXES	53
INVENTAIRES	54
Annexe 2 - Inventaire des unités stratigraphiques	55
Annexe 3 - Inventaire des faits	57
Annexe 4 - Inventaire du mobilier	58
Annexe 5 - Inventaire des photographies	59

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région Centre-Val de Loire
 Département Indre-et-Loire
 Commune Montlouis-sur-Loire
 Lieu-dit/Adresse La Vronnière

Code INSEE de la commune

37.156

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 010 OP

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1 535 208 à 1 535 450	de 6 244 402 à 6 244 115	de 70 et 76 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Montlouis-sur-Loire
 Année 2011
 Section(s) et parcelle(s) ZX 3 à 10, 72 à 78, 79p, 80p, 81p, 82 à 84, 85p, 86p, 87p, 88p, 90p,
 91, 94p, 95, 96p, 97p, 98p, 99p, 100 à 102, 121 à 141, 179, 182
 Lieu-dit La Vronnière

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

néant

Propriétaire du terrain

La Société d'Equipement de Touraine

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération 010 OP
 Opération SRA (OA) n° 0610915
 Arrêté de prescription n° 15/0408 du 18 août 2015
 Surface de prescription 44 680 m²
 Arrêté de désignation du responsable scientifique n° 16/0283

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

La Société d'Equipement de Touraine

Nature de l'aménagement

Zone d'Aménagement Concertée

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 9 au 12 mai 2016

Le document final de synthèse

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	61
Nombre de figures	29

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conserveur régional, chef de service par interim
	Aurélie SCHNEIDER	Conservatrice du patrimoine, agent prescripteur
	Viviane AUBOURG	Ingénieur d'étude, carte archéologique
Cd37-SADIL	Bruno DUFAÝ	Conserveur du patrimoine, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation, responsable d'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conserveur régional, chef de service par interim
	Aurélie SCHNEIDER	Conservatrice du patrimoine, agent prescripteur
Cd37-SADIL	Matthieu GAULTIER	Attaché de conservation, adjoint au chef de service
	Claudine DESSERRE	Assistante administrative

Équipe de fouille

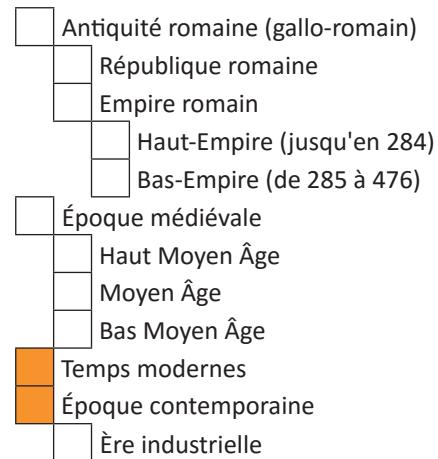
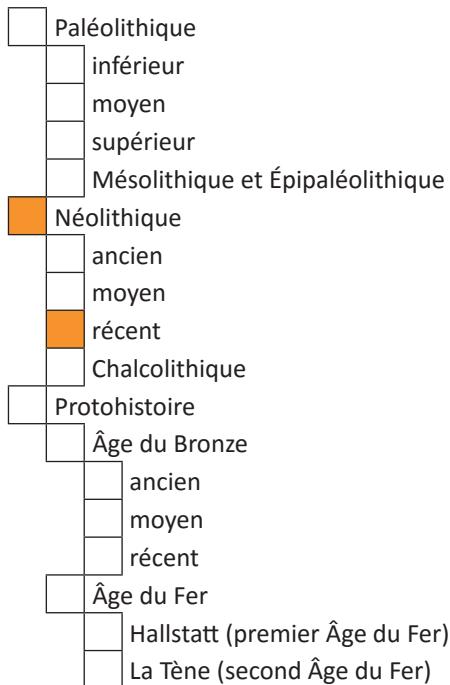
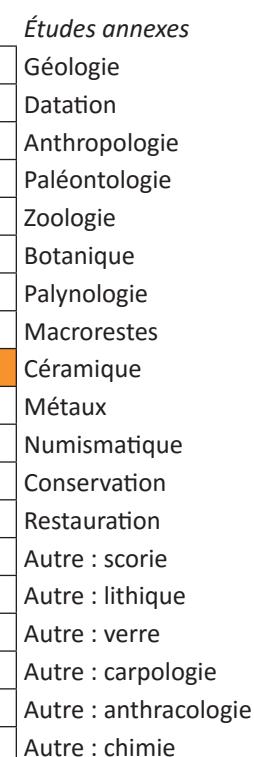
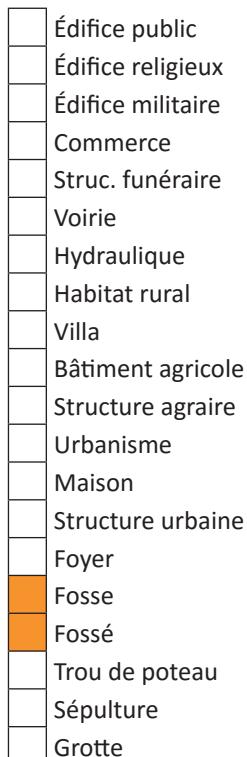
Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable de l'opération
	Gregory SILBERSTEIN	Technicien de fouille
	Éric MONDY	Topographe

Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction, SIG, DAO - PAO
	Gregory SILBERSTEIN	Traitement du mobilier, Saisie, DAO
Inrap/UMR 8215 Trajectoire	Roland IRRIBARRIA	Etude de la céramique, Rédaction

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	2 jours	0,45 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	4 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	8 J/H	1,81 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	44 680 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	10,2 %	
Durée de la phase de post-fouille	15 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	20 J/H	4,5 J/H/Ha
	Total	6,8 J/H/Ha

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale**Résultats en mots clés****Chronologie****Sujets et thèmes****Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique**

Le diagnostic archéologique de la première tranche de la ZAC Qualiparc, au lieu-dit « La Vronnière » à Montlouis-sur-Loire, concerne une surface de 4,47 ha. Il a entraîné la découverte de 4 faits archéologiques (deux fosses et deux fossés) appartenant tous à l'époque moderne ou contemporaine. En revanche, un mobilier assez abondant appartenant au Néolithique récent a été découvert dans la partie sud-ouest de l'emprise. Parmi ce mobilier, prélevé sous la forme d'« isolations », se trouvent trois éclats de taille en silex et surtout du mobilier céramique. Ce dernier type de mobilier est représenté principalement par un vase de forme tronconique à fond plat, de grand diamètre, dont près de la moitié des tessons du vase sont conservés.

Mis au jour dans les sables alluvionnaires anciens, dans une zone particulièrement perturbée par des réseaux racinaires et des chablis, les conditions des découvertes semblent indiquer l'existence d'une (ou plusieurs) structure(s) en creux, dont les limites n'étaient pas perceptibles à la fouille.

Ces découvertes, bien que mal caractérisées présument ainsi de l'existence d'un site, peut-être en partie présent au sud-ouest de l'emprise, et s'étendant plus largement à l'ouest et au sud. A ce titre, une réflexion a été engagée sur l'existence et la possible localisation d'un site de hauteur du Néolithique moyen/récent sur cette partie de l'éperon de Montlouis-sur-Loire.

Localisation de l'opération

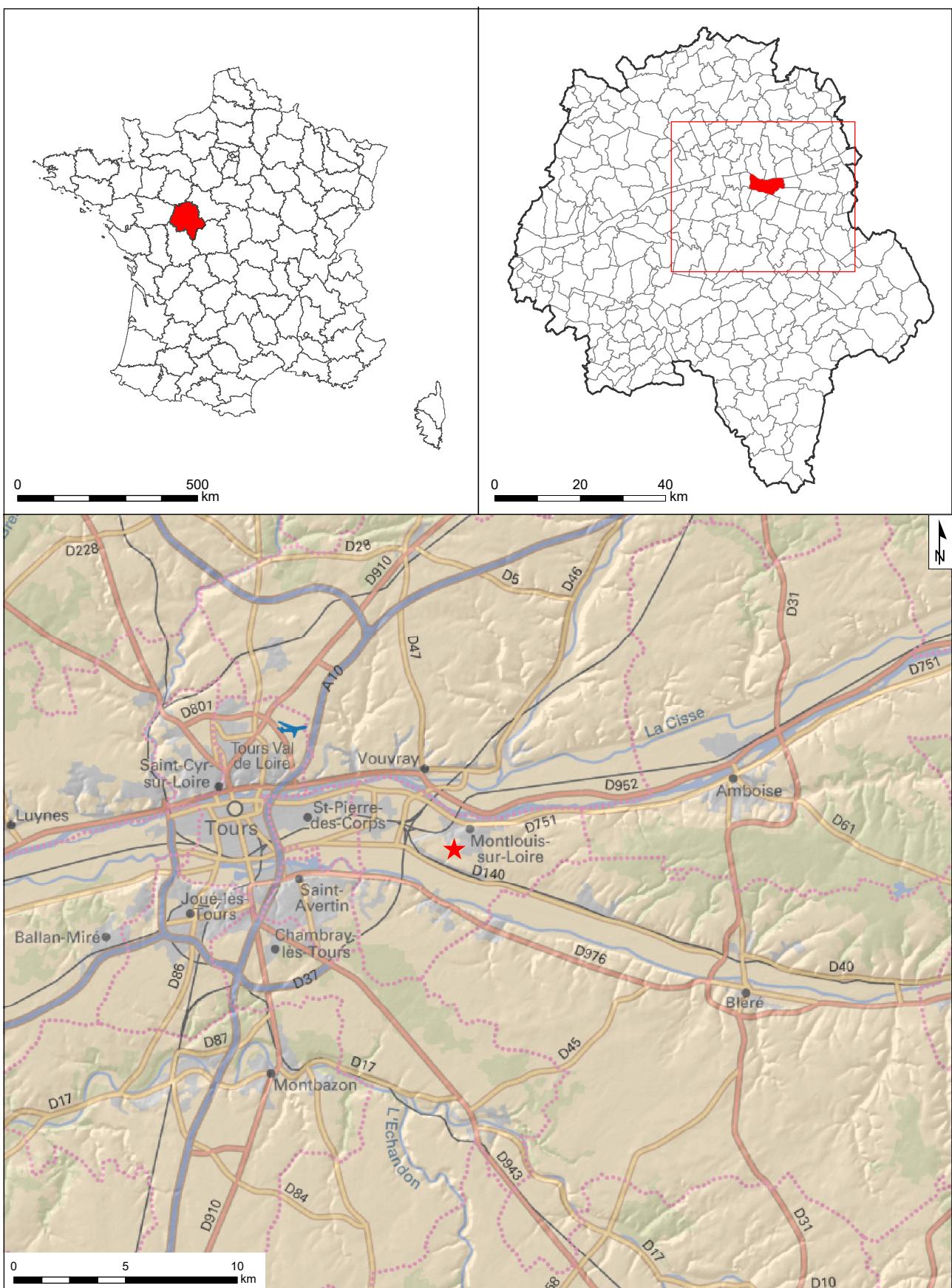


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000^e (© IGN France Raster)

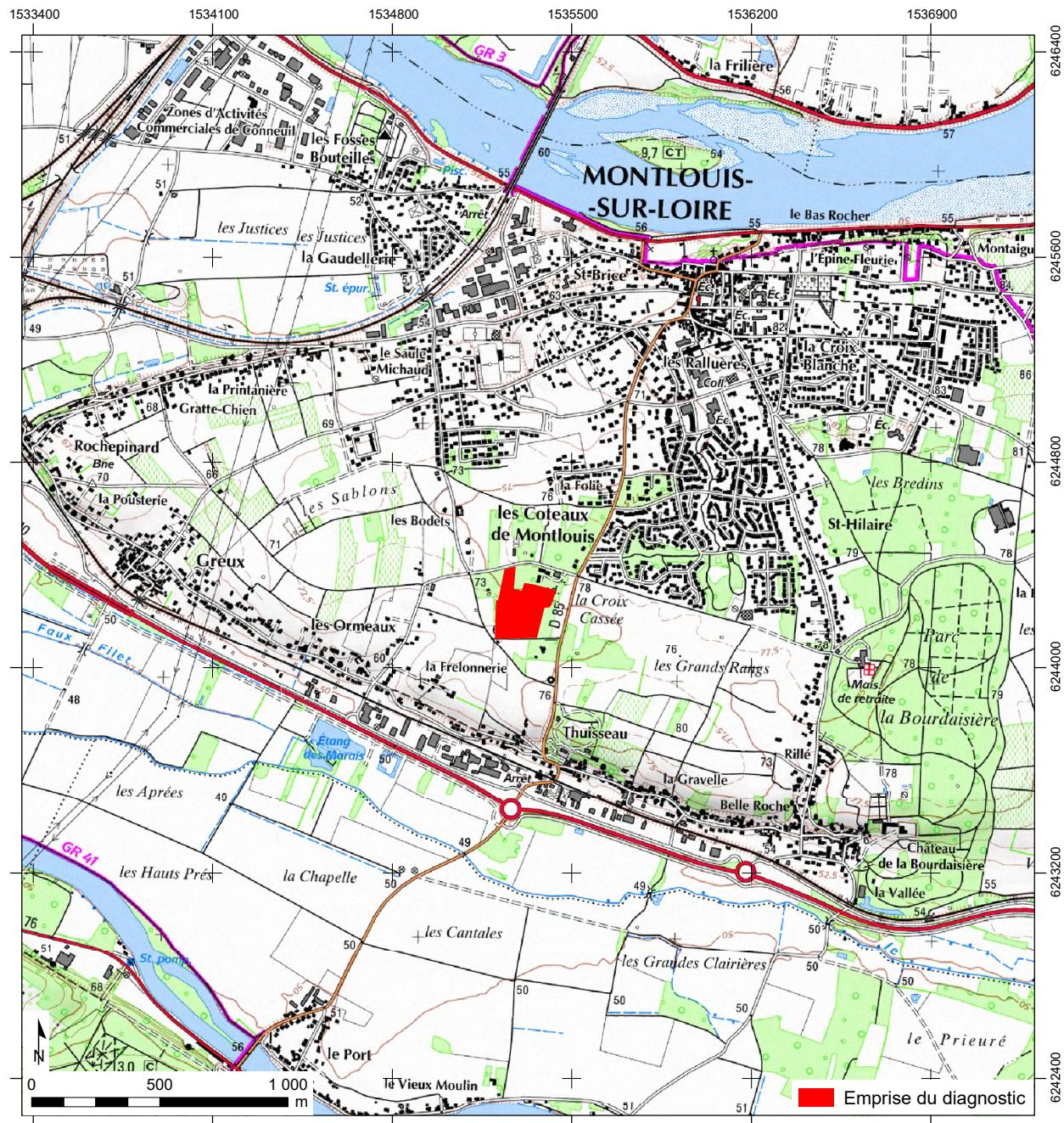


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)



Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 15/0408 du 18 août 2015

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet d'aménagement d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), tranche 1
au lieu-dit « la Vronnière » à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
 Officier de la Légion d'Honneur
 Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 18 septembre 2014 nommant Monsieur Michel JAU, Préfet de la région Centre – Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 2 mai 2015, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu le dossier de création de la ZAC "Qualiparc" approuvé le 26 septembre 2013 par la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 25 novembre 2013 ;

Vu la concession d'aménagement du 23 mars 2015 signée entre la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau et la Société d'Equipment de la Touraine (SET) désignant cette dernière aménageur du projet ;

Vu l'arrêté n°15/0407 définissant les modalités de saisine du Préfet de région au titre l'archéologie préventive relative au projet d'aménagement d'une zone d'aménagement concerté au lieu-dit «la Vronnière» à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée le 06 juillet 2015 par la SET, Acticampus I, 40 rue James Watt, BP 20605, 37206 Tours Cedex 3, relative au projet d'aménagement d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), tranche 1, sur des terrains situés lieu-dit « la Vronnière » à Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), cadastrés ZX 3 à 10, 72 à 78, 79p, 80p, 81p, 82 à 84, 85p, 86p, 87p, 88p, 90p, 91, 94p, 95, 96p, 98p, 99p, 100 à 102, 121 à 141, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 07 juillet 2015 ;

Considérant la surface du projet et l'occupation de ce secteur durant la période néolithique, dont témoignent les objets isolés répertoriés notamment aux lieux-dits « Pic d'Ousy », « Bodet » et « la Frelonnerie » ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet d'aménagement d'une zone d'aménagement concerté, tranche 1, portant sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Indre-et-Loire

Commune : MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Localisation : lieu-dit «la Vronnière»

Cadastre : phase 1 : ZX 3 à 10, 72 à 78, 79p, 80p, 81p, 82 à 84, 85p, 86p, 87p, 88p, 90p, 91, 94p, 95, 96p, 97p, 98p, 99p, 100 à 102, 121 à 141, 179, 182.

Emprise : 44 680 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

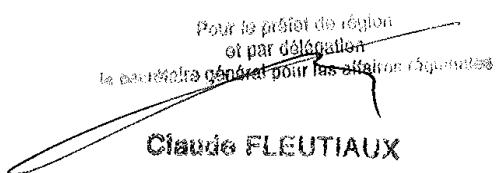
Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la SET, au Conseil départemental d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 18 AOUT 2015

Pour le préfet de région
et par délégation
la directrice régionale pour les affaires culturelles

Claude FLEUTIAUX

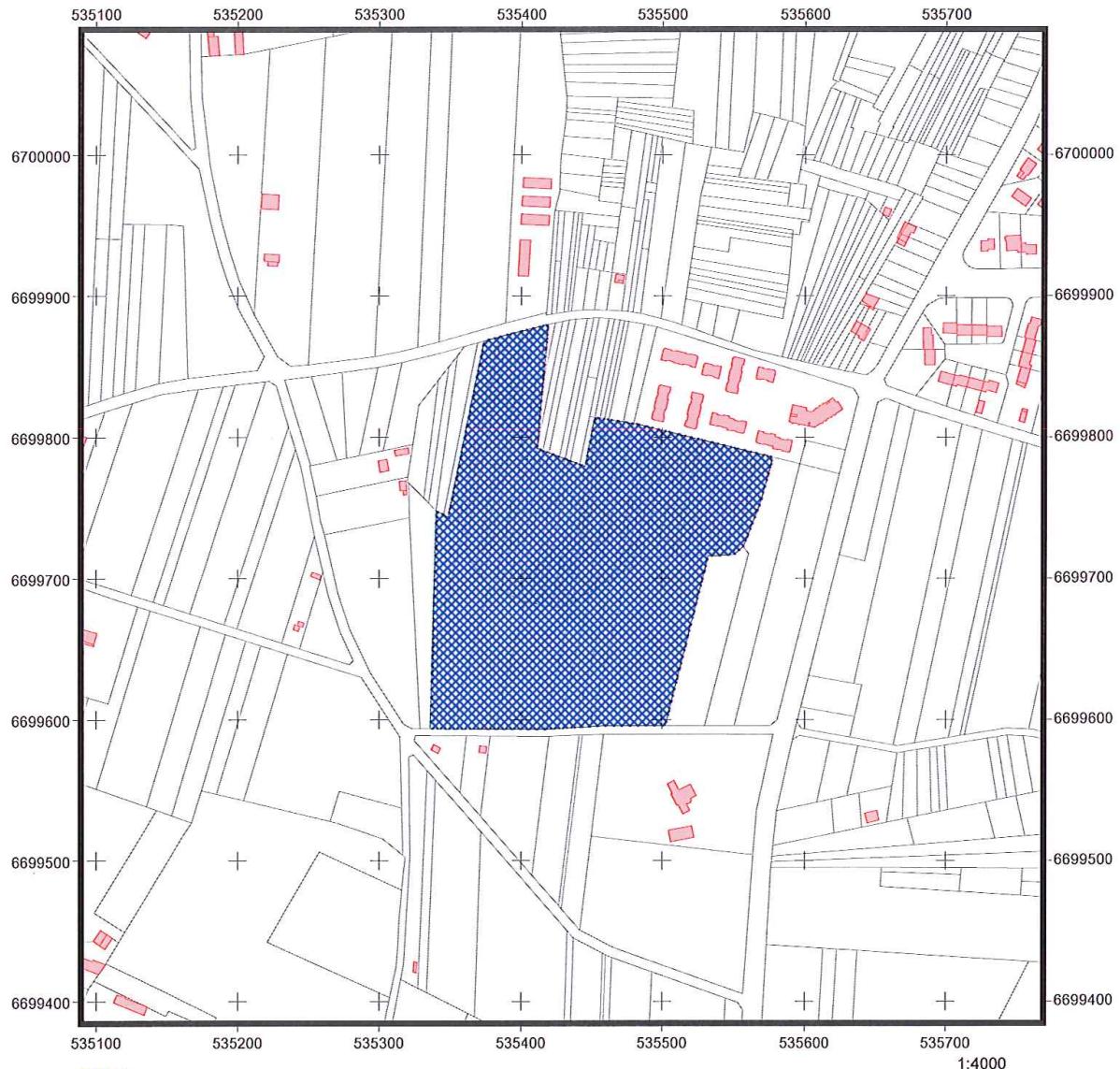
Destinataires :

SET
Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Inrap



Préfecture de la région
Centre - Val de Loire
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

MONTLOUIS-SUR-LOIRE (Indre-et-Loire)
Projet de ZAC Qualiparc - tranche 1
Plan annexé à l'arrêté n°15/0408
prescription de diagnostic archéologique
au lieu-dit la Vronnière



OA n°0610915

©BD parcellaire 2011
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre/ S.R.A. / V. Aubourg / édition juillet 2015



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER
 TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
 COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR
 RÉFÉRENCE : 15/AS/VC/422

SET
 Acticampus I
 40 rue James Watt
 BP 20605
 37206 TOURS Cedex 3

A l'attention de Monsieur Simon LAPORTE

Orléans, le 26 AOÛT 2015

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.**REF.** : demande anticipée de prescription archéologique

Département : Indre-et-Loire

Commune : MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Localisation : lieu-dit « la Vronnière »

Projet : aménagement d'une zone d'aménagement concerté, tranche 1

Arrêté : n° 15/0408 du 18 août 2015

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

A réception de la présente notification, vous disposez d'un délai de trois mois pour signer la convention de diagnostic avec le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) (article R. 523-30 du code du patrimoine). A défaut de signature de la convention dans le délai prévu ou en cas de désaccord sur les éléments prévus à l'article R. 523-31, ceux-ci sont fixés par le Préfet de région, saisi par la partie la plus diligente, dans le délai de quinze jours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
 et par subdélégation,
 l'adjointe au Conservateur régional de l'archéologie

Aurélie SCHNEIDER

Commune de Montlouis-sur-Loire (37)
Projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté
« Qualiparc » - tranche 1
Lieu-dit « La Vronnière »

Projet de diagnostic archéologique
Relatif à l'arrêté n° 15/0408 du 18 août 2015

Contexte de l'intervention

Le projet de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Qualiparc » au lieu-dit « La Vronnière » sur la commune de Montlouis-sur-Loire, (tranche 1 : cadastre ZX 3 à 10, 72 à 78, 79p, 80p, 81p, 82 à 84, 85p, 86p, 87p, 88p, 90p, 91, 94p, 95, 96p, 97p, 98p, 99p, 100 à 102, 121 à 141, 179, 182 pour une surface de 44 680 m²) nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 à 4 archéologues

Nombre de jours de pelle mécanique : 6 jours ouvrés pour la réalisation des sondages

Nombre de jours de géomètre topographe : 2 jours ouvrés

Nombre de jours de pelle mécanique pour le rebouchage à la suite du diagnostic : 3 jours

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 8 janvier 2016

Documents joints :

Copie de la prescription de diagnostic



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 16/0283

DW

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 15/0408 du 18 août 2015

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0408 en date du 18 août 2015

ARRETE**Article 1er**

Monsieur Pierre PAPIN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **MONTLOUIS-SUR-LOIRE**

Localisation : zac "Qualiparc", tranche 1, La Vronnière

Parcelles : phase 1 = ZX 3 à 10, 72 à 78, 79p, 80p, 81p, 82 à 84, 85p, 86p, 87p, 88p, 90p, 91, 94p,
95, 96p, 97p, 98p, 99p, 100 à 102, 121 à 141

N° Site : 37.156.010 OP

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le

04 MAI 2016

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie
par intérim,

Christian VERJUX

Destinataires : Intéressé, opérateur

I.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le présent rapport livre les résultats du diagnostic archéologique correspondant à l'arrêté n°15/0408 daté du 18 août 2015. Il a été réalisé au lieu-dit « La Vronnière », sur la commune de Montlouis-sur-Loire, à l'occasion de la viabilisation de la première tranche d'un projet de Zone d'Aménagement Concertée nommée « Qualiparc », sous la maîtrise

d'ouvrage de la Société d'Équipement de Touraine (SET). La surface abordée couvre 44 680 m² d'après la prescription¹. Ce diagnostic a été pris en charge par le service de l'archéologie du Conseil départemental d'Indre-et-Loire ([fig. 1 à 3](#)).

¹ 43 571 m² d'après le calcul de surface du SIG.

1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif scientifique de l'intervention était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement.

Les tranchées de diagnostic ont été effectuées avec une pelle mécanique à godet lisse de deux mètres de large. Elles sont espacées de manière inégale en raison de contraintes diverses (arbres, haies, chemin, parcelles inaccessibles... cf. §1.4).

Des sondages profonds ont été réalisés régulièrement afin de s'assurer de la cohérence de la stratigraphie et de l'éventuelle présence de

paléosols. Des logs géologiques ont été relevés régulièrement.

Les relevés des coupes et des logs ont été réalisés au 1/20^e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du service de l'archéologie du Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Les relevés topographiques de localisation des tranchées, des faits archéologiques et des logs ont été réalisés par Éric Mondy (Conseil départemental d'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art). Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

L'intervention sur le terrain a duré cinq jours, du 9 au 13 mai 2016, rebouchage des tranchées inclus. Le traitement des données et la réalisation

du rapport ont été réalisés entre le 16 et le 27 avril 2016.

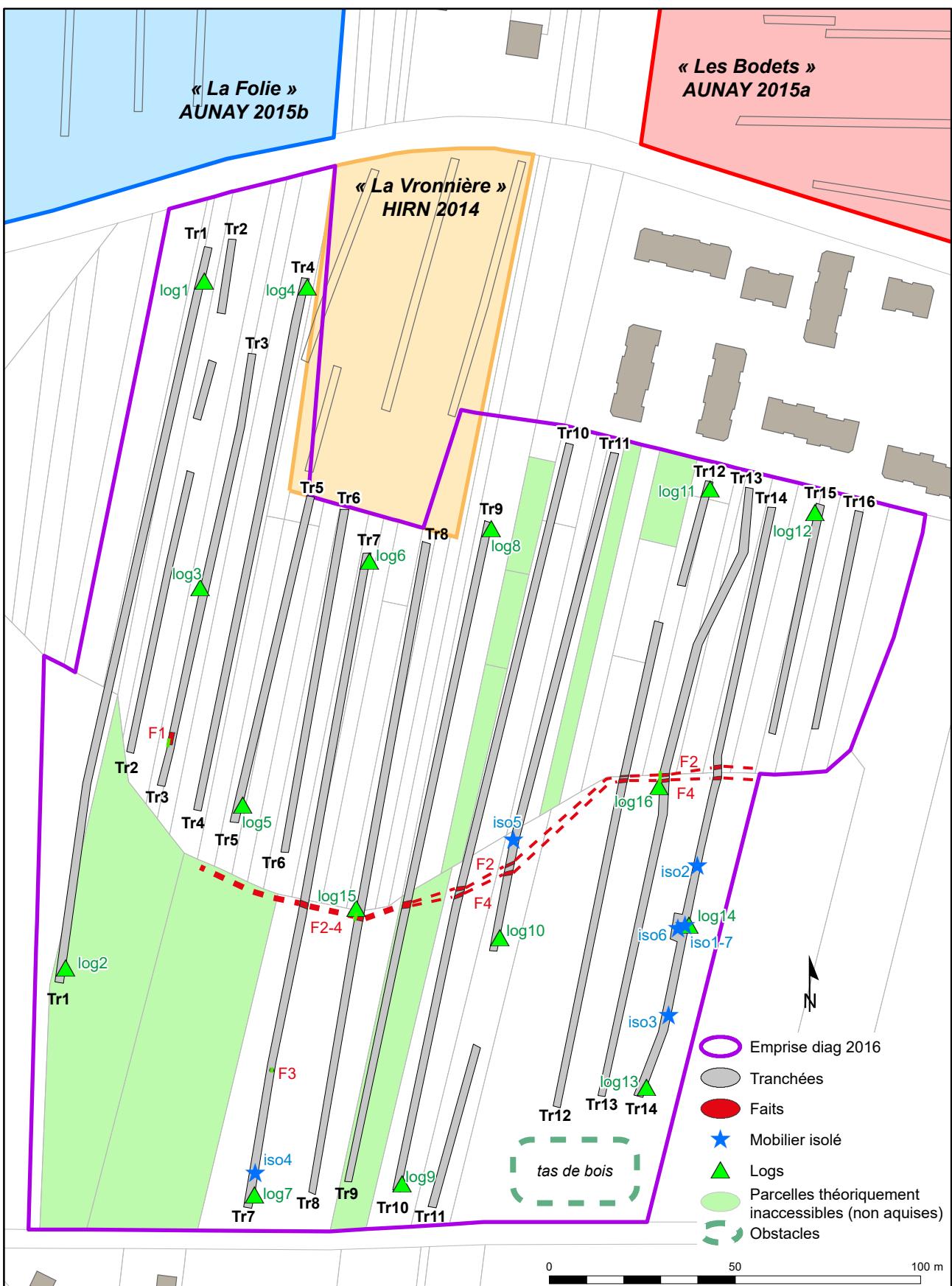


Figure 4 : Plan général de l'intervention

1.4. EMPRISE EXPLORÉE

L'emprise de la tranche 1 de la ZAC « Qualiparc », est répartie sur 59 parcelles ([fig. 3 et 4](#)). Plusieurs contraintes étaient présentes sur le terrain, ayant affecté le tracé des tranchées et leur localisation.

En premier lieu, au moment de notre intervention, la SET ne possédait pas la maîtrise foncière de huit parcelles, représentant 7 885 m². De plus, l'essentiel de la surface à diagnostiquer était boisée. Or le type de végétation très dense (forêt mixte d'acacias et de chênes) ne permettait pas une intervention en l'état ([fig. 5](#)).

Les deux contraintes cumulées ont nécessité une implantation préalable des tranchées par l'aménageur. Celle-ci a été réalisée en fonction des parcelles non accessibles, et a été accompagnée d'un défrichage d'une bande de forêt de 4 m environ pour chaque tranchée projetée. Par ailleurs, l'ensemble du bois abattu a été entreposé en tas au sud-est de l'emprise, rendant inaccessible environ 1 000 m². Pour finir, la présence des nombreuses souches des arbres a nécessité un certain nombre d'interruptions dans les tranchées.

Au final, sur les 44 680 m² prescrits, la surface accessible était d'un peu moins de 36 000 m². Seize « trouées » ont été effectuées dans la forêt. D'un point de vue de leur répartition, elle apparaît plutôt satisfaisante, même si on déplore une surface de plus de 5 000 m² pratiquement non explorée au sud-ouest de l'emprise. La densité des tranchées apparaît même assez serrée, puisque qu'elles ont été implantées environ tous les 10 m. Au total, les tranchées effectuées représentent une ouverture d'environ 4 550 m², soit 10,2 % de la surface totale de l'aménagement, ou 12,6 % de la surface accessible.



[Figure 5](#) : Photographies illustrant les conditions d'interventions

1.5. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

La commune de Montlouis-sur-Loire est située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Tours, environ à mi-chemin de celle d'Amboise, à l'est (fig. 1). L'emprise du diagnostic se situe sur le rebord sud du plateau situé entre les vallées de la Loire et du Cher. La surface explorée se trouve ainsi à environ 1600 m du cours actuel de la Loire au nord, et 1800 m de celui du Cher au sud, dont les altitudes se situent autour de 50 m NGF.

L'emprise diagnostiquée se trouve entre 70 et 76 m NGF (fig. 9, 10). Elle accuse un léger pendage nord-sud et ouest-est, constituant l'amorce de la pente vers le lit majeur du Cher, à l'embouchure d'un petit vallon. Selon la carte géologique au 1/50 000, le plateau de tuffeau jaune du Turonien est recouvert

dans ce secteur d'un niveau d'alluvions anciennes hautes (Fv, fig. 6).

La réalisation des logs, accompagné parfois de sondages profonds, a permis de bien mettre en évidence cette formation géologique quaternaire (fig. 4, 7 à 10). Sous le niveau d'*humus* de la forêt, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur au maximum, des niveaux de sables alluvionnaires ont été reconnus. Ils se caractérisent par des sables fins bien calibrés, prenant des teintes allant du brun au gris. Par endroit, une stratification est plus ou moins visible lorsque les racines n'ont pas entièrement perturbé ces niveaux, marquant peut-être deux époques de dépôts différents (logs 1, 7, 15, 13). Localement, on constate que ces alluvions anciennes contiennent en plus ou moins grande

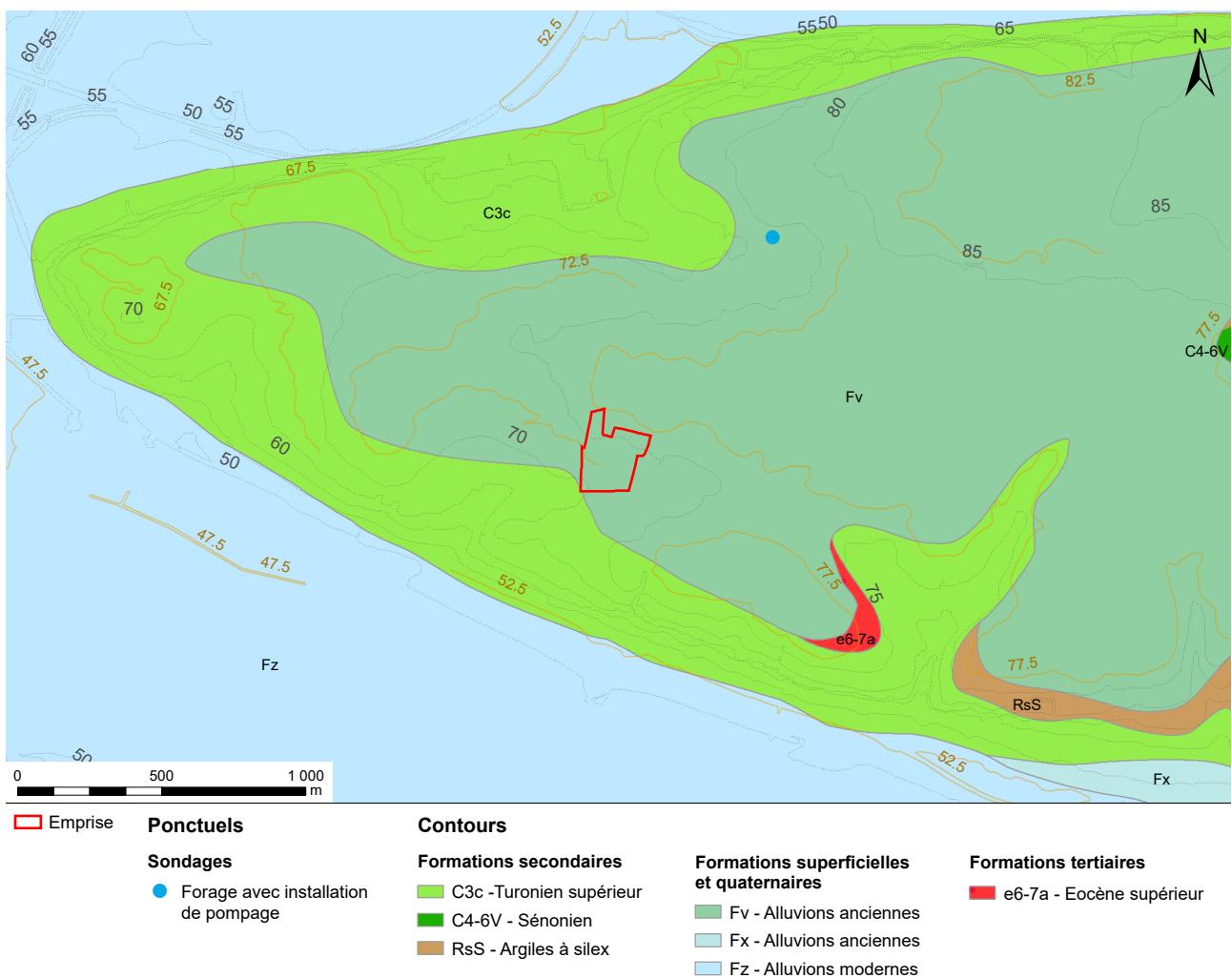


Figure 6 : Carte du contexte géologique de l'opération (d'après Alcaydé, BRGM 1982 - Carte géologique de la France au 1/50 000, vectorisée par C.C. Tan/Sadil/2012)

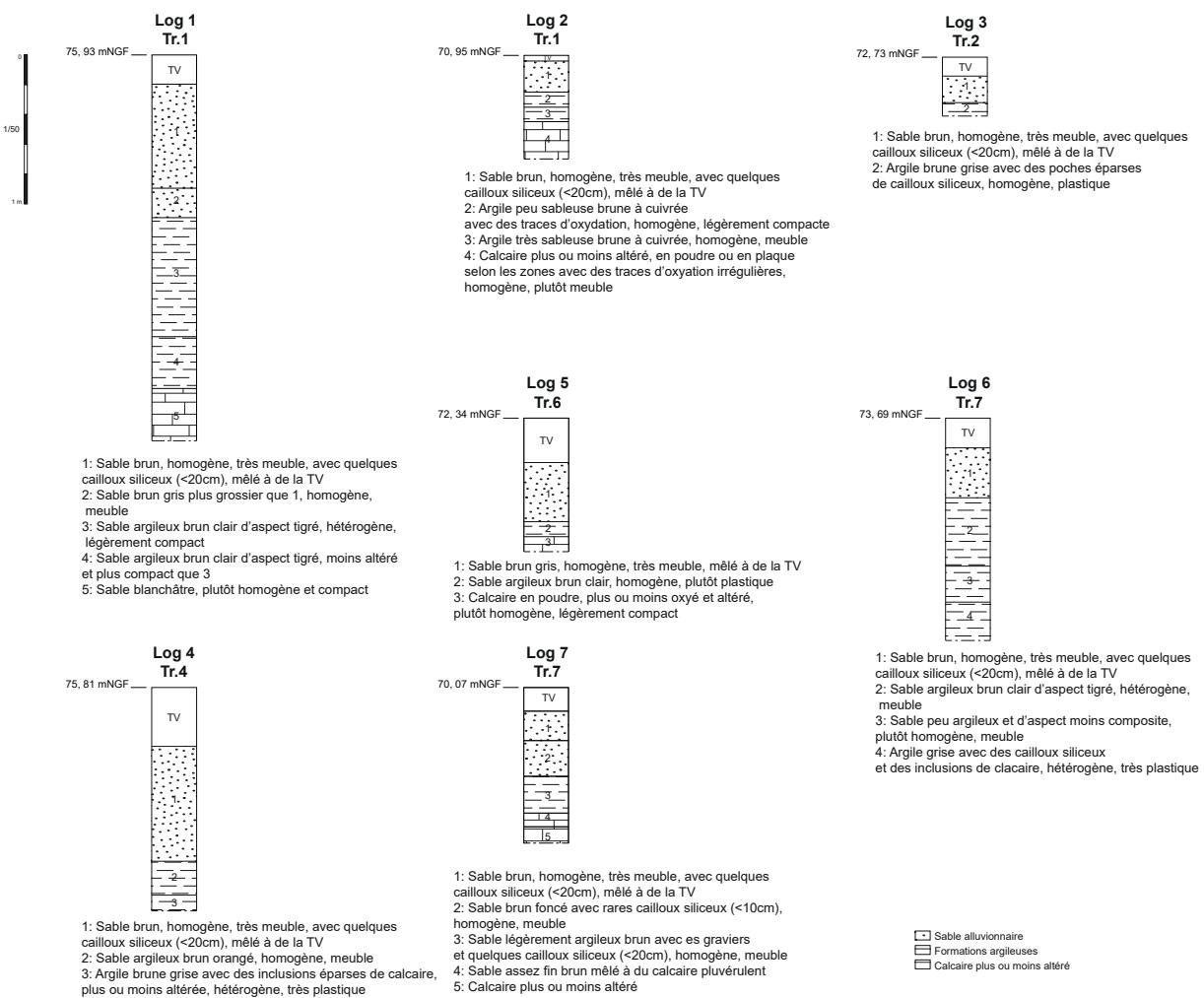
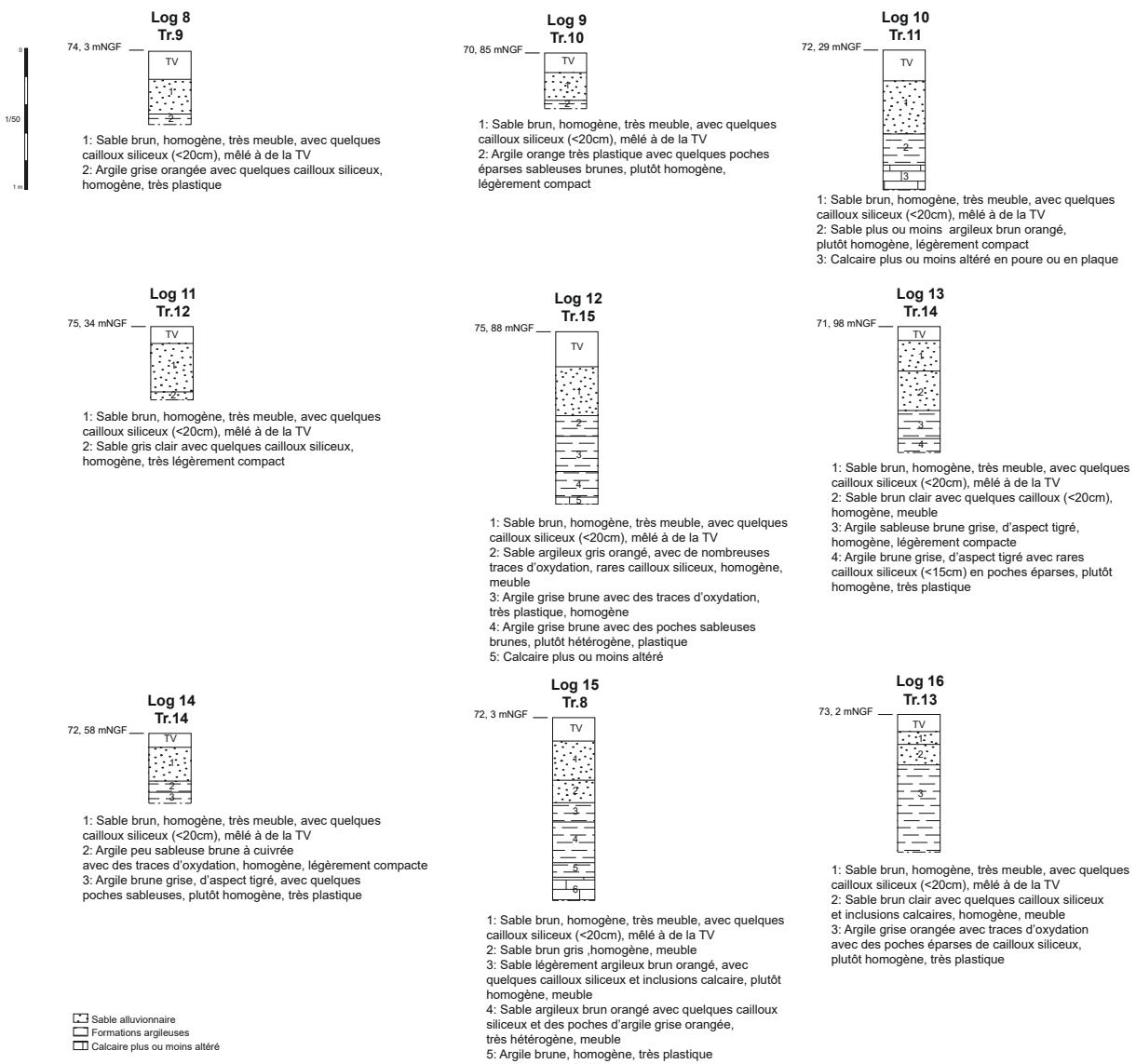


Figure 7 : Logs géologiques réalisés au cours de l'opération (planche 1)



Figure 9 : Vue du log 1 au nord de l'emprise

Figure 8 : Vue du log 9, au sud de l'emprise

**Figure 10 :** Logs géologiques réalisés au cours de l'opération (planche 2)

quantité des cailloutis et galets divers (silex crétacés, chailles jurassiques ...) (voir log 7).

L'épaisseur des alluvions anciennes varie entre 15 cm (log 2, 3, 8, 9 ou 16, **fig. 11**) et 90 cm (log 1, au nord de l'emprise, **fig. 12**). Ces niveaux alluvionnaires sont donc vraisemblablement mieux conservés au sommet du plateau, tandis qu'ils ont subi une érosion de plus en plus marquée à mesure que l'on descend sur le coteau du Cher.

Ces sables sont déposés sur un soubassement d'argile à silex orange hétérogène qui présente parfois des poches plus ou moins importantes, soit de sables d'alluvions anciennes, ou bien du calcaire sous forme pulvérulente. Cette formation, issue

vraisemblablement de la décalcification du calcaire sous-jacent, est apparue de manière plus ou moins épaisse : jusqu'à 1,10 m dans le log 1, mais moins de 15 cm dans les logs 2, 5, 7 et 10 par exemple.

Globalement, dans l'ensemble du secteur diagnostiqué, la présence de très nombreux chablis et perturbations racinaires ont fortement altéré ces substrats sableux et argileux, rendant la lecture du terrain très difficile.

Quant au socle calcaire du turonien supérieur (C3c), il a été observé au gré des sondages profonds dans les logs 1, 2, 5, 7, 10, 12, 15. Au nord de l'emprise (log 1) il apparaît à 2,20 m de profondeur (soit 73,70 m NGF environ), tandis qu'il se trouve seulement

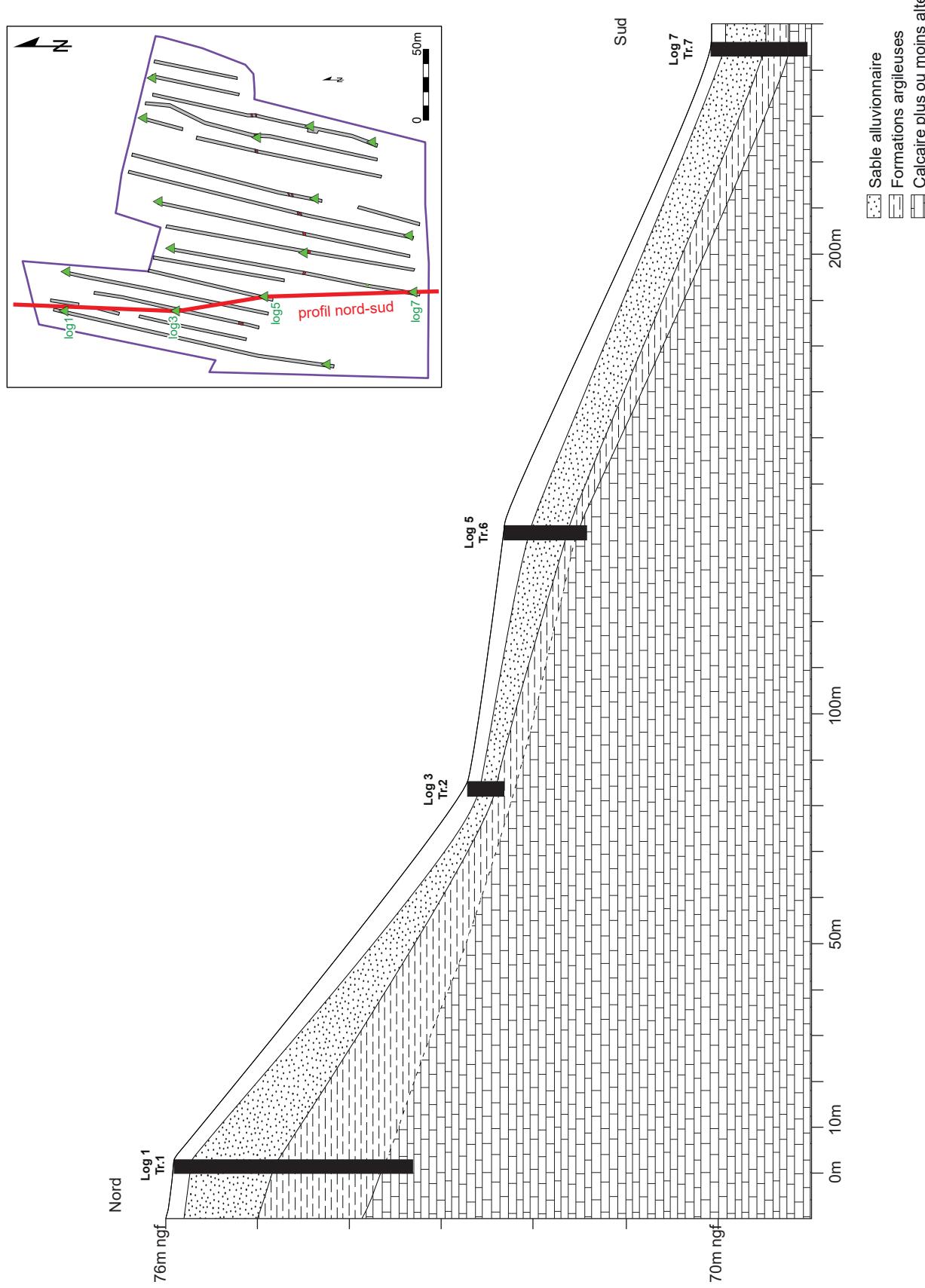


Figure 11 : Profil topographique et géologique nord/sud du terrain

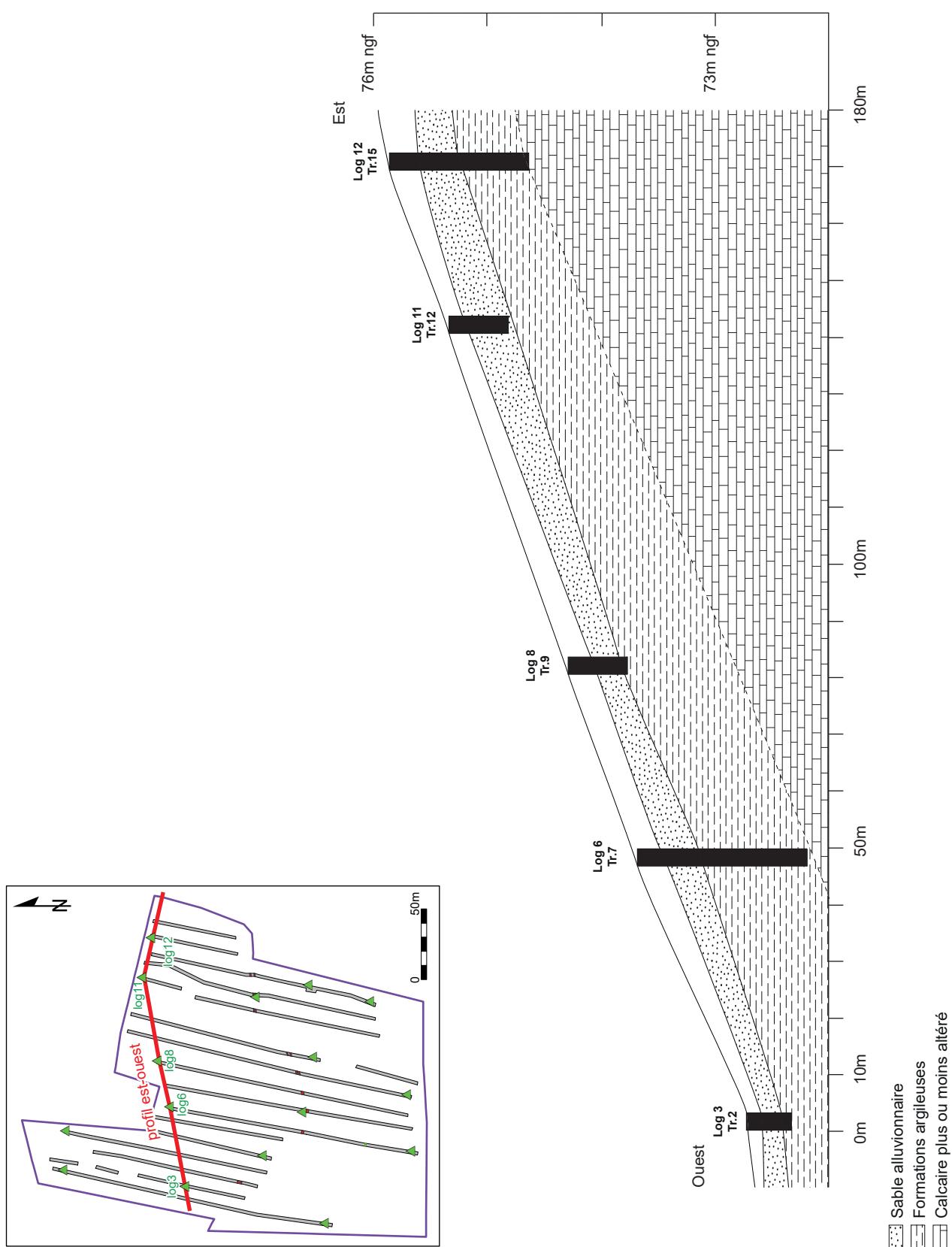


Figure 12 : Profil topographique et géologique est/ouest du terrain

0,45 m plus au sud (log 2, soit 70,50 m NGF). Il est apparu le plus souvent sous une forme altérée, (plaques, surface « bulleuse » ou pulvérulente).

D'un point de vue archéologique, les rares structures observées sont apparues creusées dans les niveaux de sables alluvionnaires.

1.6. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Quatre opérations de diagnostics archéologiques ont été effectuées ces deux dernières années sur la commune de Montlouis-sur-Loire (**fig. 13**). Trois opérations ont été effectuées par le Sadil, qui se situent toutes immédiatement au nord de l'emprise de la ZAC « Qualiparc » (HIRN 2014, AUNAY 2015a et AUNAY 2015b). Totalisant une surface de 8,5 ha, ces diagnostics se sont tous avérés globalement négatifs. Seule la phase 2 du projet de la ZAC « les Hauts de Montlouis », a entraîné la mise au jour de trois fosses isolées, dont une recelait du mobilier céramique remarquable correspondant aux productions de la première moitié du 6^e s. av. J.-C. (AUNAY 2015b). La quatrième opération de diagnostic a été réalisée par l'Inrap, plus au nord, à proximité du centre ancien de Montlouis sur une surface de 0,22 ha. Il a également été sans résultats probants puisqu'une seule structure moderne (18^e s.) a été découverte (POITEVIN, GARDÈRE 2016).

Dans la carte archéologique de la commune de Montlouis-sur-Loire², de nombreux indices de sites sont répertoriées sur le plateau, particulièrement dans la partie ouest de la commune (**fig. 13**). Il s'agit pour l'essentiel de découvertes anciennes représentées par des ramassages de surface. La carte archéologique répertorie ainsi 14 indices de sites de la préhistoire. Ils sont tous mentionnés dans l'ouvrage de J.-M. Couderc (COUDERC 1987 : 546). D'après l'auteur, trois de ces indices auraient livré du matériel du Paléolithique aux lieux-dits « Velauger » (010), le « Chemin-About » (hors carte) et les « Gravuches », le reste serait à dater du Néolithique. Deux stations auraient livré un abondant matériel diversifié (*nuclei*, armatures, haches polies, grattoirs, poterie...), aux lieux dits

« les Bouvines » et « le Fossé-Blanc » (Husseau, hors carte), ainsi qu'à « Velauger » (049).

Trois indices de sites préhistoriques se trouvent à proximité immédiate de la présente opération de diagnostic aux lieux dits « La Frelonnerie » à 200 m au sud de l'opération (009), « les Bodets » 200 m au nord-ouest (002), et la « la Folie » 350 m au nord-ouest (006).

Pour l'Antiquité, la seule trace matérielle enregistrée dans la carte archéologique est une voie passant par « Rochepinard » et « la Vallée », mentionnée notamment par J.-X. Carré de Busserolle et J.-M. Couderc (37 156 0056, CARRE DE BUSSEROLLE 1882 : 315 ; COUDERC 1987 : 546). Il s'agirait de la voie de berge au nord du Cher joignant Tours à Bourges, passant notamment plus à l'est par le célèbre site de Thésée. Cette voie a été parfaitement mise en évidence par prospection aérienne dans les années 1970 sur la commune voisine d'Azay-sur-Cher (voir LIVERNET 1972). À Montlouis, à proximité de la voie, sur le lieu-dit « Velauger », J.-M. Couderc rapporte la découverte lors de prospections de surface, de tuiles, d'amphores, de sigillées et de poteries communes gallo-romaines.

Entre 1959 et 1965, la construction d'une maison particulière, puis d'aménagements périphériques, ont entraîné la découverte fortuite de 15 sépultures au hameau de « Greux », environ 1 km à l'ouest de l'emprise du présent diagnostic, (PHILIPPON, BASTIEN, GESLIN 1966, **fig. 14**). En 1965, trois tombes ont été fouillées « minutieusement » par l'instituteur local : elles présentaient des « coffrages de pierres sèches », et étaient recouvertes de « pierre plates ». Des « fragments de verrerie » et des poteries, dont une entière contenant les « restes calcinés d'un petit animal », auraient également été mis au jour. D'après les observations effectuées à l'époque, plusieurs tombent semblent se recouper ou se « recouvrir », ce qui indique vraisemblablement une densité assez importante de tombes et une

² Celle-ci est en cours d'actualisation. Tous les sites mentionnés ou cartographiés dans cette présentation ne comportent donc pas forcément de numéros PATRIARCHE.

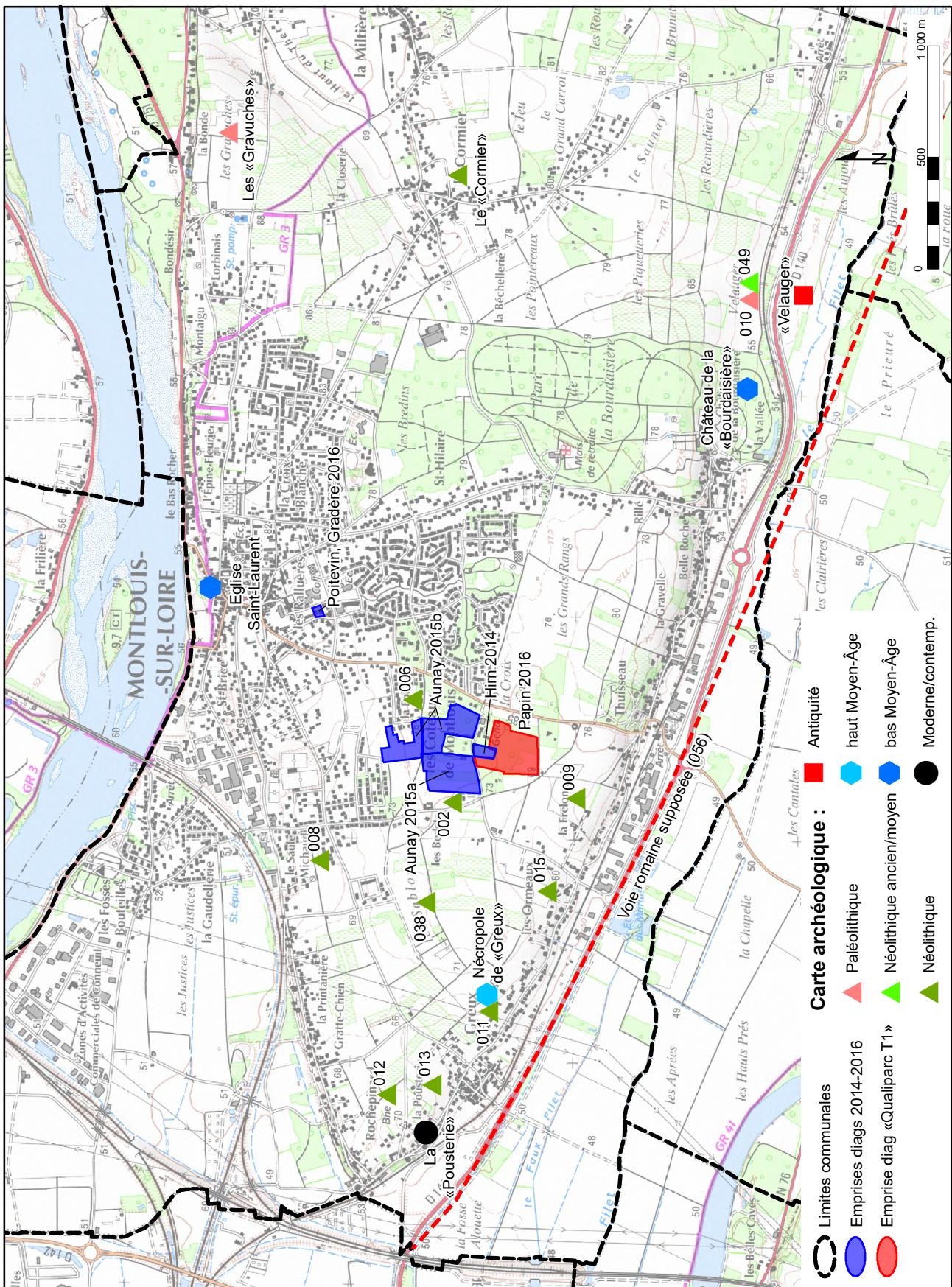


Figure 13 : Carte archéologique de Montlouis-sur-Loire (d'après les données de la base PATRIARCHE, DRAC SRA Centre, V. Aubourg, complétée par P. Papin)

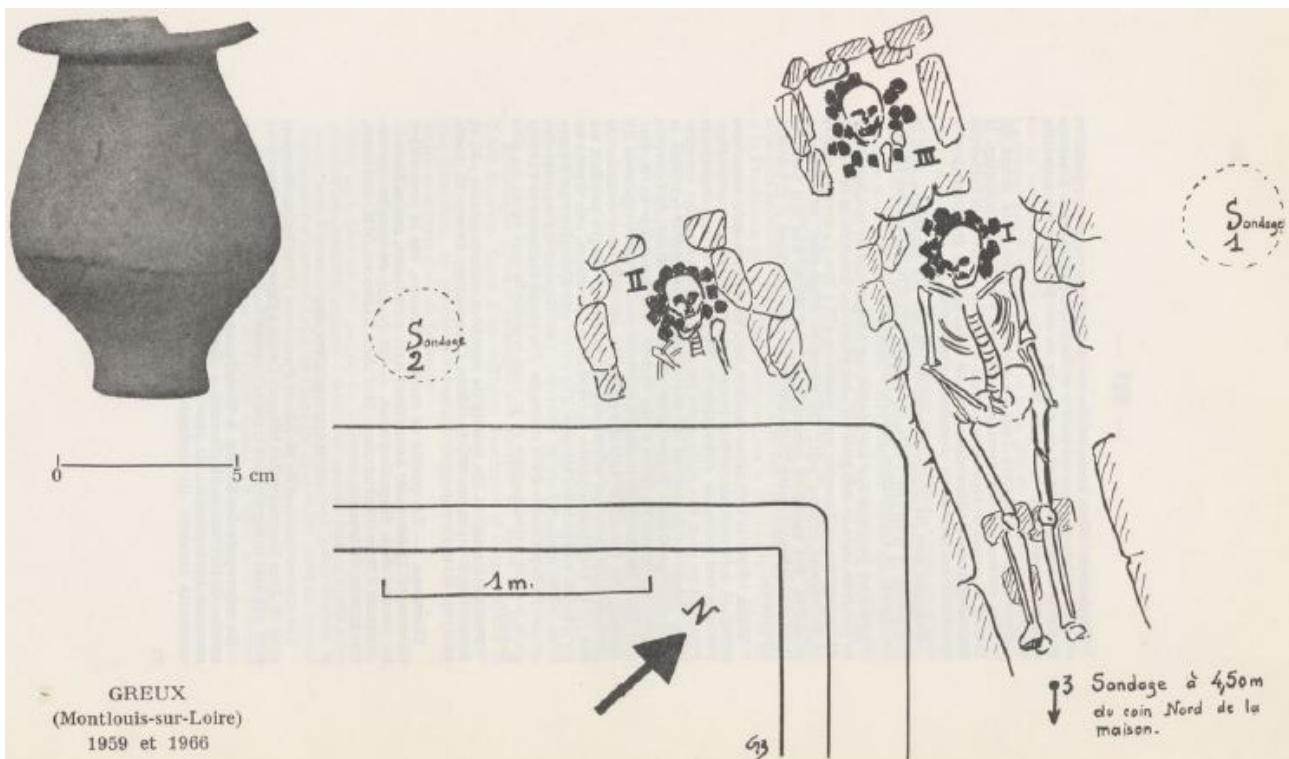


Figure 14 : Céramique et plan de la découverte fortuite de la nécropole de «Greux», document issu de PHILIPPON, BASTIEN, GESLIN 1966 p. 322

utilisation prolongée de cet espace funéraire. Interprétée comme une nécropole de l'époque « mérovingienne », on peut cependant supposer, à la lumière des descriptions (notamment la très probable présence d'incinérations), que ce groupe de sépultures possède plutôt une origine du Bas-Empire, avec une occupation se poursuivant au très haut Moyen-Âge.

La localité de Montlouis apparaît par ailleurs, pour cette période du haut Moyen-Âge, relativement fréquemment dans la documentation historique. Grégoire de Tours au 6^e s. mentionne d'abord un *vicus* nommé *Mons Laudium*. La mention de ce *vicus* apparaît trois fois dans les écrits de Grégoire (ZADORA-RIO 2008 : 22)³. On y apprend notamment que saint Brice y fait une étape à son retour de Rome en 437⁴ (COUDERC 1987 : 546). Grégoire

rapporte également que Saint Perpet (461-491) y aurait fondé une église placée sous le vocable de Saint-Laurent (*basilica sancti laurenti*, ZADORA-RIO 2008 : 57-58). Bien que cette église ne réapparaisse pas dans la documentation avant le 12^e s., la conservation du vocable de Saint-Laurent encore aujourd'hui celui de l'église paroissiale, suggère une continuité topographique du lieu de culte depuis le très haut Moyen-Âge.

Montlouis est cité de nouveau dans quelques documents aux 9^e et 10^e s. En 818 la localité est qualifiée de *condita* (*Mons Laudicacensis*)⁵; puis de *vicaria* en 856, 909 et 983 (*vicaria Montis Laudicacensis*, voir ZADORA-RIO 2008 : 91-93 et CARRÉ DE BUSEROLLES 1882 : 315). Montlouis est donc au haut Moyen l'un des vingt-trois sièges de vigueries connues en Touraine. On sait par ailleurs que deux *villae* dépendait de cette viguerie dont

³ Deux fois dans *Historia libri decem* (II,1 et X,31 - éd. B. Krusch et W. Levinston, MGH, SRM, I, 1, 1937-1951, réed. 1962); et une fois dans la vie de Saint-Martin (*Liber de virtutibus sancti Martini episcopi III*, 54 in *Miracula et opera minora* - éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, réed. 1969).

⁴ Un toponyme à l'ouest du centre de Montlouis porte d'ailleurs le nom de Saint-Brice.

⁵ *Condita* est un terme employé dans l'Ouest de la France à partir du 6^e s. désignant sans-doute une fonction administrative d'un lieu, qui semble avoir été remplacé par celui de *vicaria* (vigerie) à partir du milieu du 9^e s. (voir ZADORA-RIO 2008 : 91-93).

celle de « Greux » (*Grussio*)⁶, où a été découverte la nécropole évoquée plus haut.

Pour la période médiévale classique et le bas Moyen-Âge, la carte archéologique actuelle ne répertorie que deux sites. D'une part celui de l'église actuelle, qui apparaît dans son état actuel particulièrement remaniée. Elle comporte encore un chevet de tradition romane, tandis que le reste serait plutôt à dater des 14^e et 16^e s. L'édifice a été passablement restauré en 1870 (RANJARD 1930 : 485-486). D'autre part, le second site est le château de la Bourdaisière, dont l'origine remonterait au 14^e s., mais réédifiée en 1520 (RANJARD 1930 : 485-486).

Pour la période Moderne, on note simplement, dans la carte archéologique, un relais de poste qui a donné son nom au lieu-dit « la Pousterie ». La cartographie moderne indique, sur le plateau situé entre Cher et Loire, seulement quelques fermes (dont une en ruine) avec une densité d'occupation assez peu importante (Cassini, Feuille de Blois, 1753-1759, fig. 15). On note également, sur le cadastre napoléonien (1813, fig. 16), l'indication « *bois impériaux*⁷ du château d'Amboise ». La carte d'état-major (milieu 19^e s., fig. 17), montre bien la prédominance des vignes sur l'ensemble du plateau, avec malgré tout un « trou » dans ce paysage où se trouvent des bois et une zone de prés, exactement à l'emplacement



Figure 15: Carte de cassini avec localisation approximative du diagnostic

de notre intervention. L'implantation de zones boisées dans l'emprise de notre diagnostic remonte ainsi certainement à l'époque Moderne.

⁶ Mentionnée en 818 : « (...) in pago Turonico in condita Monte-Laudicacensis, in villa Grussio (...) » (dans E. Martene, U. Durand - *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris 1717, I, col. 20) et en 856 : « In ipso eodemque pago (Turonico), in vicaria Laudiacense, in villa Grussio (...) », ibid. I, col. 68). Voir aussi CARRÉ DE BUSEROLLE 1880 : 249).

⁷ Le mot apparaît ainsi barré sur le document.



Figure 16 : Cadastre de 1813 géoréférencé (ADIL 6NUM/10/156/027, Section F4 de Rilly)

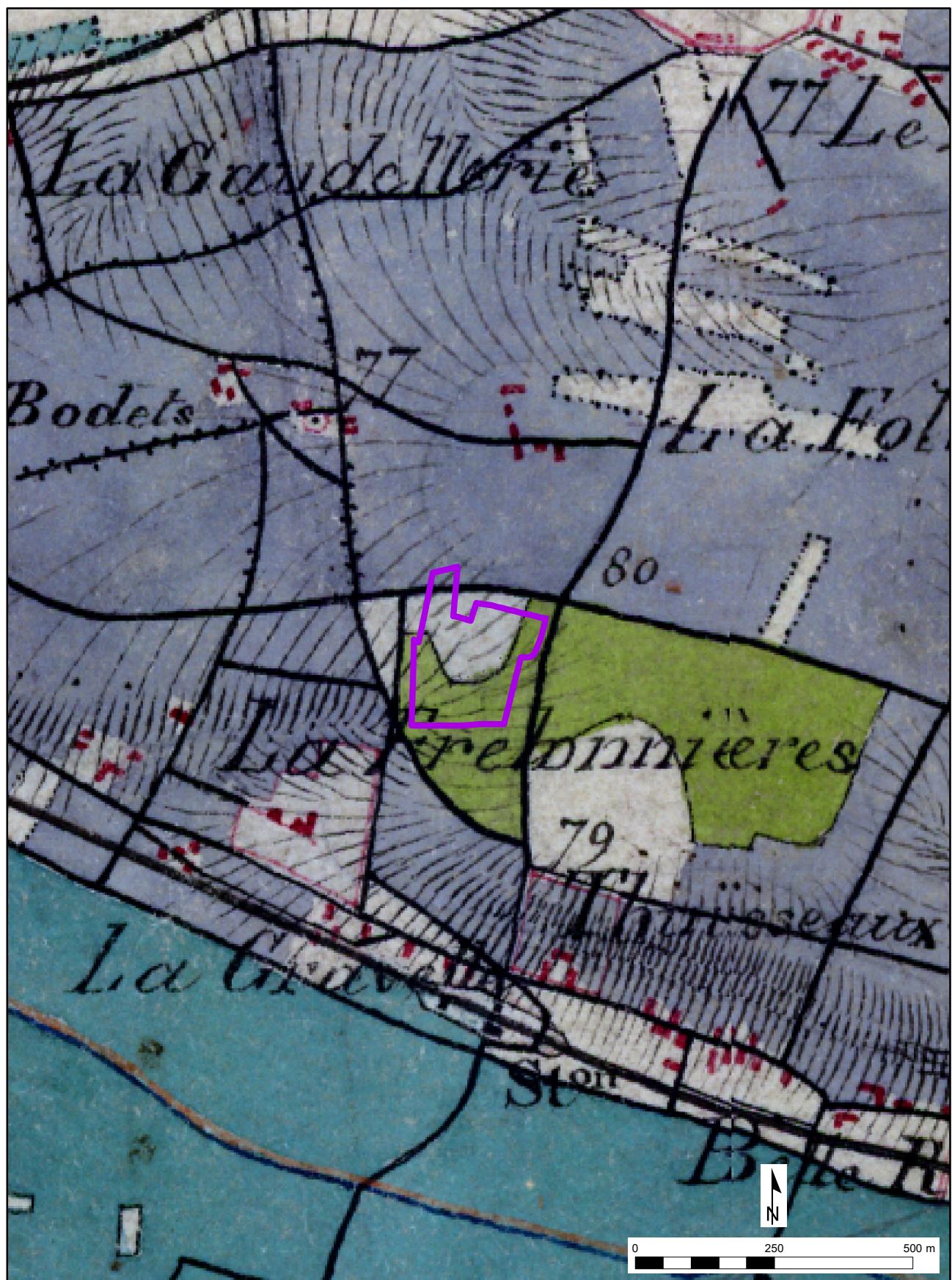


Figure 17 : Carte d'état major géoréférencée (milieu 19^e s.)

2. RÉSULTATS

Les découvertes archéologiques effectuées lors du diagnostic de la ZAC « Qualiparc » ont été très peu nombreuses ([fig. 4](#)). Elle se résument en deux axes :

- Des découvertes de mobilier « isolé » dans les alluvions quaternaires, appartenant aux périodes pré et protohistoriques ;
- La mise au jour de quatre structures en creux (deux fossés et deux fosses), tous de l'époque moderne et/ou contemporaine.

2.1. LES DÉCOUVERTES DE MOBILIER ISOLÉES PRÉ ET PROTOHISTORIQUES

Au gré du décapage, des découvertes « isolées », sous-entendu hors structure perçue, ont été effectuées. Elles ont été enregistrées sous la forme de numéros « d'isolat », numérotés de 1 à 7. Ces découvertes ont toutes été effectuées à l'intérieur des niveaux d'alluvions quaternaires.

Les isolats numérotés 4 (tranchée 7) et 5 (tranchée 11) sont deux tessons roulés de petite dimensions (respectivement 10 g et 14 g.), appartenant à la protohistoire. Si la datation de l'isolat n°5 ne peut pas être précisée, celle de l'isolat n°4 appartient, en revanche, à un vase à pâte brune attribuable à La Tène Finale⁸.

Les cinq autres isolats sont, en revanche, localisés sur le rebord est de l'emprise (tranchée 14). L'ensemble du mobilier découvert dans cette tranchée s'est avéré appartenant au Néolithique, ce qui a motivé la sollicitation de Roland Irribarria (responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre », cf. *infra* chap. 2.1.1.). Les circonstances de la découverte de ces « isolations » néolithiques posent des problèmes d'interprétation, notamment d'un point de vue taphonomique. En effet, le fait que l'iso 1, comme nous allons le voir, concentre les tessons d'un unique vase de grand diamètre dont près de la moitié des tessons du vase

sont conservés, plaide davantage pour l'existence d'une structure en creux, dont les limites n'étaient sans doute pas perceptibles à la fouille.

L'isolation 1 a été détectée au décapage par la présence d'un fond de céramique posé à l'interface entre les alluvions anciennes et l'argile sous-jacente ([fig. 18, 19](#) et [fig. 8](#), log 14). Une partie de la poterie ayant été visiblement fraîchement cassée par la passe mécanique de la pelleteuse, une recherche active du reste du mobilier a été effectué dans le tas de déblais. Ainsi, ce sont 64 tessons qui ont été mis au jour, représentant plus de 2,7 kg de céramique.

Les recherches dans les tas de déblais en amont et en aval de l'isolation 1, ont également entraîné la mise au jour des isolations 2, 3 et 7, qui sont des objets en silex (éclats de taille, non retouchés, [fig. 20](#)). Par ailleurs, une extension a été pratiquée tant bien que mal dans ce contexte boisé, à l'endroit de la découverte de l'iso 1, avec un décapage fin, afin de détecter la présence d'éventuelles structures en creux visibles dans les alluvions ([fig. 21](#)). Celle-ci n'a rien donné, si ce n'est la découverte d'un dernier tesson de céramique néolithique à parois épaisse (64 g), nommé « iso 6 ».

Le matériel de l'isolation 1 a été confié à R. Irribarria pour étude.

⁸ Cette céramique a été examinée par Laureline Cinçon, travaillant notamment pour le Sadil sur le mobilier céramique de l'*oppidum* des « Chateliers » d'Amboise.



Figure 18: Fragment «en place» du vase iso 1



Figure 19 : Log géologique 14, relevé à proximité de l'iso 1, tranchée 14

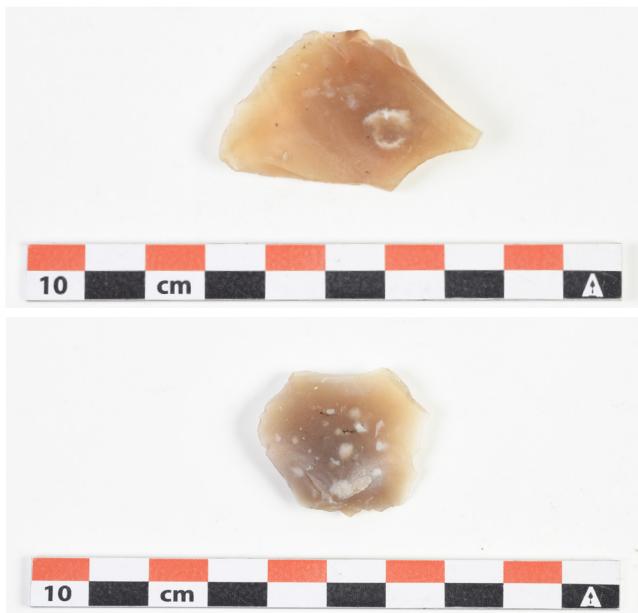


Figure 20 : Éclats de silex taillés isos 2, 3 et 7



Figure 21 : Photographie de l'extension pratiquée autour de l'iso 1

2.1.1. Etude d'un vase néolithique (iso 1) de Montlouis sur-Loire, « La Vronnière »

(par R. Irribarria : UMR 8215 Trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre »).

Les travaux du PCR « Néolithique ancien et moyen en région Centre » comprenaient depuis 2014, l'exploration de tous les secteurs de hauteur dominant la rive sud de la Loire et plus particulièrement toutes les zones de confluence des rivières avec le fleuve. La réalisation de diagnostics réalisés par le service archéologique du CD 37 dans ce secteur était donc une opportunité de collaboration entre les néolithiciens du PCR et les collègues du CD 37.

L'isolation 1 de la tranchée 14 : morphologie

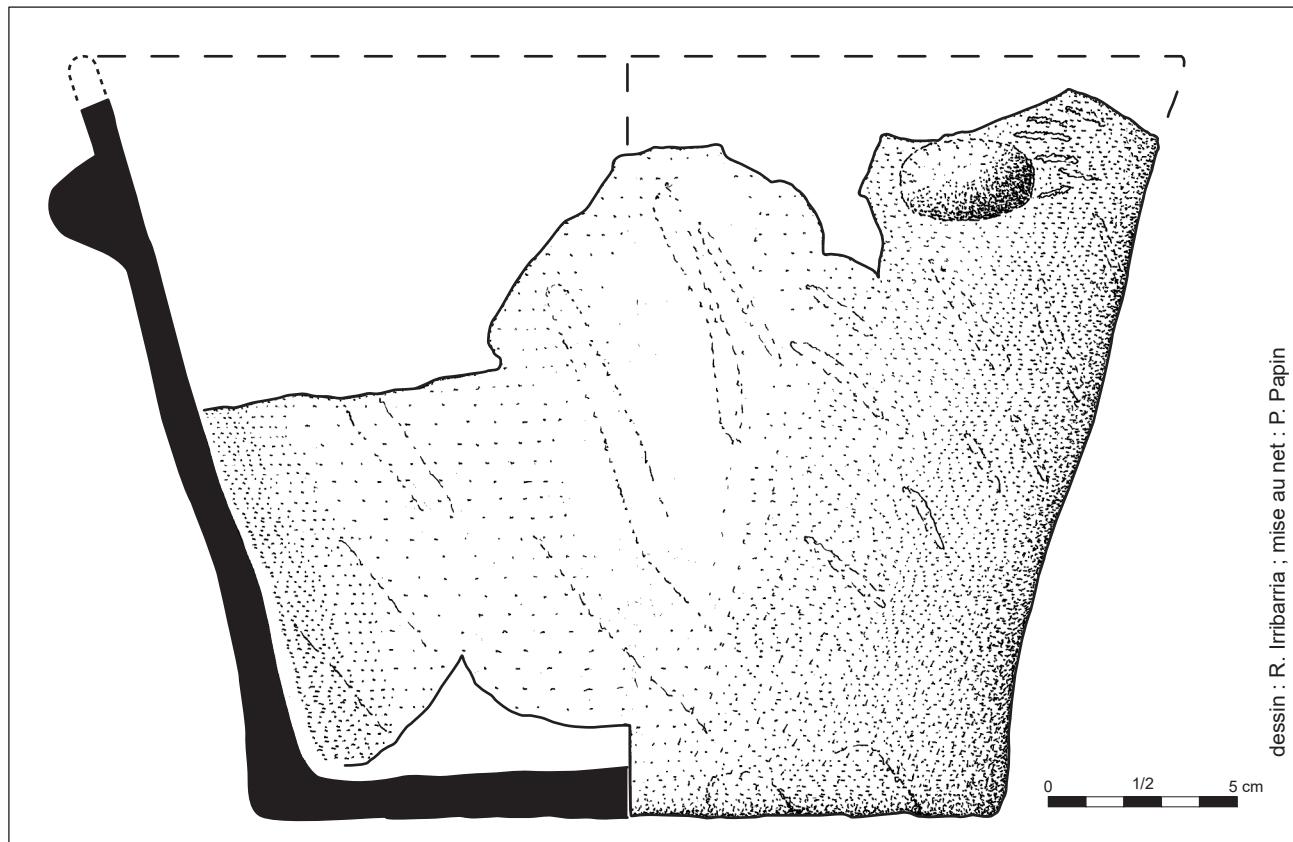
Près de 64 tessons composent ce mobilier isolé, dont 62 appartiennent au même vase de forme tronconique à fond plat ([fig. 22, 23](#)). Le diamètre à la base du vase est de 20 cm. Le bord n'est pas connu, mais ne doit pas se trouver loin au-dessus du

mamelon ovalaire en position horizontale. Le vase aurait ainsi une trentaine de centimètres de hauteur, pour près de 28 cm à l'ouverture. L'épaisseur des parois est assez mince et ne varie que de 8 à 10 mm. Le fond est légèrement plus épais avec une valeur de 13 mm.

La pâte recèle près de 20 % de dégraissant. Celui-ci est composé essentiellement de grains de quartz millimétriques relativement bien calibrés, mais on note, ça et là, la présence de quelques grains plus grossiers, jusqu'à 5 mm de diamètre.

Le montage du vase

Le montage commence par l'obtention d'une galette aplatie constituant le fond. Le contour de la galette est sub-circulaire, soit légèrement irrégulier, même s'il s'inscrit globalement dans un cercle de 20 cm de diamètre. La périphérie externe de la face supérieure est aménagée en gouttière pour recevoir le premier colombeau de la panse. Ensuite



[Figure 22](#) : Dessin du vase iso 1



Figure 23 : Photographie de quelques tessons du lot iso 1

un colombeau périphérique est ajouté à la base de la galette et constitue le pied qui peut être droit ou légèrement débordant. On constate également que la surface sur laquelle repose la préforme est relativement irrégulière et a provoqué des stigmates sur la surface du fond qui n'ont pas été oblitérés ensuite par un quelconque lissage. Quelques empreintes digitées sont également visibles.

Le premier colombeau vient s'engager dans la gouttière préparée. Les colombeaux de la paroi sont ensuite montés en oblique de l'intérieur vers l'extérieur. La plupart des cassures horizontales des tessons est en relation directe avec les limites des lignes de colombeaux, observées en coupe sur les tranches. L'épaisseur de la paroi a tendance à s'affiner vers le sommet du vase, soit vers le bord.

Le lissage

Les opérations de lissage des parois restent assez sommaires. On note cependant très distinctement des traînées digitées disposées en biais sur les pansements. Ces traînées proviennent de la bordure du fond qui peut être déprimée par endroits, là où la main a commencé le geste du lissage. Ce stigmate montre que le vase était retourné, ouverture vers le bas lors de cette opération. Ce lissage à la main a été réalisé sur pâte verte, laissant bien apparaître les constituants du dégraissant en surface. Les surfaces restent globalement bosselées. Seule la fixation de la préhension ovalaire a requis l'utilisation d'une pointe mousse dont les stigmates de son action n'ont pas été effacés ensuite.

La cuisson

La cuisson du vase est faite en atmosphère réductrice mais la fin de cuisson est oxydante. Elle provoque en surface externe des teintes marrons à orangées. L'intérieur du vase reste globalement marron un peu plus sombre.

Comparaisons

Les vases tronconiques à fond plat existent dans les principaux groupes culturels connus pour le Néolithique récent : soit le groupe du Montet à Déols (HAMON 1997, 1998), et le groupe de Suèvres (IRRIBARRIA, HAMON 2008). Ils ont même une existence pérenne jusqu'au Néolithique final, puisque plusieurs exemplaires sont connus à Mer « ZAC de Chambord » (IRRIBARRIA, HAUZEUR 2012).

Pour ce qui concerne les groupes du Néolithique récent, la forme tronconique basse n'est présente que dans les groupes de la région Centre comme le montre la synthèse pour cette période pour la moitié Nord de la France (COTTIAUX *et al.* 2004). Partout ailleurs, ce sont les profils sinueux à col qui dominent, soit dans le territoire de l'ex-SOM (Seine-Oise-Marne, notion abandonnée depuis cette synthèse).

Il n'est donc pas nécessaire de rechercher vers le Nord les comparaisons avec notre vase.

Il existe par ailleurs une tradition pour les mamelons ovalaires tenant lieu de préhensions. S'ils existent déjà au Néolithique moyen II, on sait aujourd'hui qu'ils se perpétuent dans l'étape intermédiaire entre Néolithique moyen et Néolithique récent, comme à Prunay-le-Gillon en

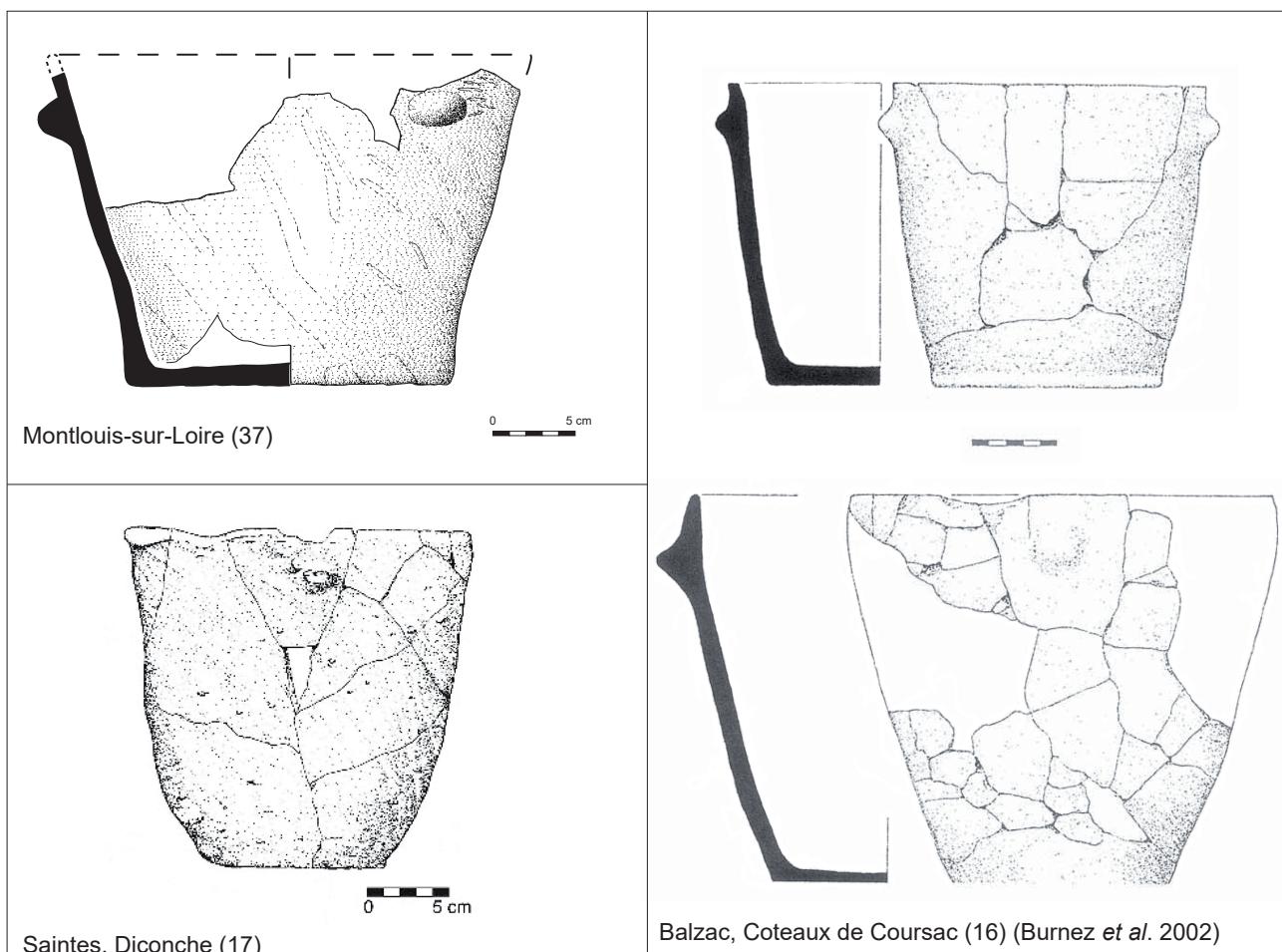


Figure 24 : Comparaisons du vase de Montlouis-sur-Loire aux productions de la région Vienne/Charente

Eure-et-Loir (HAMON *et al.* 2012). Mais dans ce cas ils sont fixés au sommet des panse de vases à col plus sinueux.

Si l'on cherche des comparaisons exactes qui associent la forme tronconique avec des mamelons ovalaires en position haute, il est nécessaire de se tourner vers les gisements et les cultures du Centre-Ouest, où ce type de vase est très courant. C'est dans la culture de Vienne-Charente que les comparaisons sont les plus pertinentes, et notamment à Balzac, les Coteaux de Coursac en Charente (BURNEZ *et al.* 2002), mais également sur des sites beaucoup plus proches de Montlouis à Beaumont La Tricherie, dans la Vienne (LOUBOUTIN *et al.* 1997, 1998, voir fig. 24). Ce dernier site qui paraissait dans un premier temps assez excentré par rapport à l'implantation connue de la culture trouve ainsi des prolongations jusqu'en région Centre.

Une récente reprise des données technologiques sur les vases des cultures du Néolithique récent du Centre-Ouest vient en effet conforter ce rapprochement (ARD 2008). Dans son étude V. Ard montre l'existence de plusieurs traditions techniques contemporaines dans les productions issues de grandes enceintes fossoyées, et la coexistence, notamment des vases richement décorées du Peu-Richard avec les vases tronconiques du Vienne-Charente. Or ces derniers sont parfaitement décrits et montrent au détail près la parfaite similarité des stigmates observables avec notre exemplaire de Montlouis, que ce soit dans la confection du fond, du pied, dans les empreintes imprimées sur le fond du vase, de la gouttière accueillant le premier colombin de panse, du collage des colombins en biais, du lissage au doigt depuis le fond et en diagonale sur la panse. Le seul élément que l'on

ne puisse pas contrôler réside dans la fixation par tenon dans la paroi de la préhension ovalaire sur les vases du Vienne-Charente...

Tous ces caractères conduisent à évoquer deux hypothèses :

- Soit le vase de Montlouis a été importé depuis le Centre-ouest ;
- Soit les influences du Vienne-Charente n'avaient pas encore été appréciées à leur juste valeur sur la marge sud-occidentale de la région Centre.

La première hypothèse peut immédiatement être contredite, dans le sens où le dégraissant utilisé à Montlouis est absolument conforme à celui des productions habituelles du Néolithique du secteur et de son sable ligérien. On sait en effet (ARD 2008) qu'une des caractéristiques des vases tronconiques du Vienne-Charente réside dans l'utilisation des pâtes à partir des marnes à *Nanogyra virgula* qui sont les fossiles d'huîtres caractéristiques des

affleurements du Kimmeridgien dans le Centre-Ouest.

Par contre, la seconde hypothèse semble plus probable dans le sens où la forme tronconique rentre dans la composition du groupe de Suèvres dans le Loir-et-Cher (IRRIBARRIA, HAMON *op. cit.*) qui comprend également des cordons horizontaux dont les comparaisons s'orientaient déjà vers les groupes culturels du Centre-Ouest.

La découverte de Montlouis représente donc un nouveau relais dans les échanges culturels entre les groupes du Centre-Ouest avec ceux de la Loire moyenne au milieu du IV^e Millénaire.

Interprétation : un problème taphonomique

Il résulte de toutes ces observations que le vase trouvé dans le diagnostic de Montlouis était un vase entier, de grande taille, et dont il manque seulement le col. Ce vase n'a donc pas pu parvenir dans cet état jusqu'à nous, s'il n'était pas au minimum protégé dans une structure en creux.

2.1.2. Bilan : un site de hauteur néolithique moyen/récent à Montlouis sur-Loire ? (P. Papin, R. Irribarria)

La configuration topographique de l'éperon de Montlouis, dominant de 25 m la plaine alluviale de la Loire au nord et celle du Cher au sud, représente un secteur privilégié d'investigation pour la période néolithique. En effet, à partir de Blois vers Tours, les coteaux commencent à s'élever et dominent la plaine alluviale de 30 à 40 m. Des sites de hauteur inédits (de type éperons) ont été récemment repérés à Vineuil, Chailles, Candé-sur-Beuvron, alors que d'autres étaient déjà connus à Chaumont et à Amboise.

À Montlouis, la pointe de l'éperon est limitée par un étranglement sur le coteau qui débute au sud, au lieu-dit « Greux » et trouve son correspondant au nord, à l'ouest de Montlouis au lieu-dit « Gratte-Chien » (**fig. 25** hypothèse 1). Mais il existe une autre possibilité topographique pour l'existence d'un camp néolithique qui s'appuierait sur les deux échancrures du coteau sud, entre « La Frelonnerie et « Belle Roche » (**fig. 25** hypothèse 2). La carte topographique montre en effet que les sommets de ces échancrures sont reliés sur le plateau, par une

zone en creux disposée en arc et qui pourrait ne pas être naturelle. Auquel cas, l'emprise du diagnostic (et notamment le sud de celle-ci) apparait juste en limite de ce site potentiel. On rappellera également que les enceintes de hauteur dans la région Centre sont ré-occupées à de multiples reprises depuis le début du Néolithique moyen jusqu'à la Protohistoire. Les occupations du Néolithique récent (date du vase iso 1) viennent s'intercaler systématiquement dans cette succession comme sur le site de Chateliers d'Amboise (IRRIBARRIA 2006).

Enfin, notons que sur la carte archéologique de Montlouis, la répartition des stations néolithiques connues (par ramassage de surface) présente justement une « concentration », ou tout du moins une densification de sites potentiels d'est en ouest, à mesure que l'on va vers la pointe de l'éperon. Cette densité semble bien prouver que le secteur est particulièrement fréquenté durant cette période, ce qui appuie l'hypothèse l'existence d'un site de hauteur dans les environs.

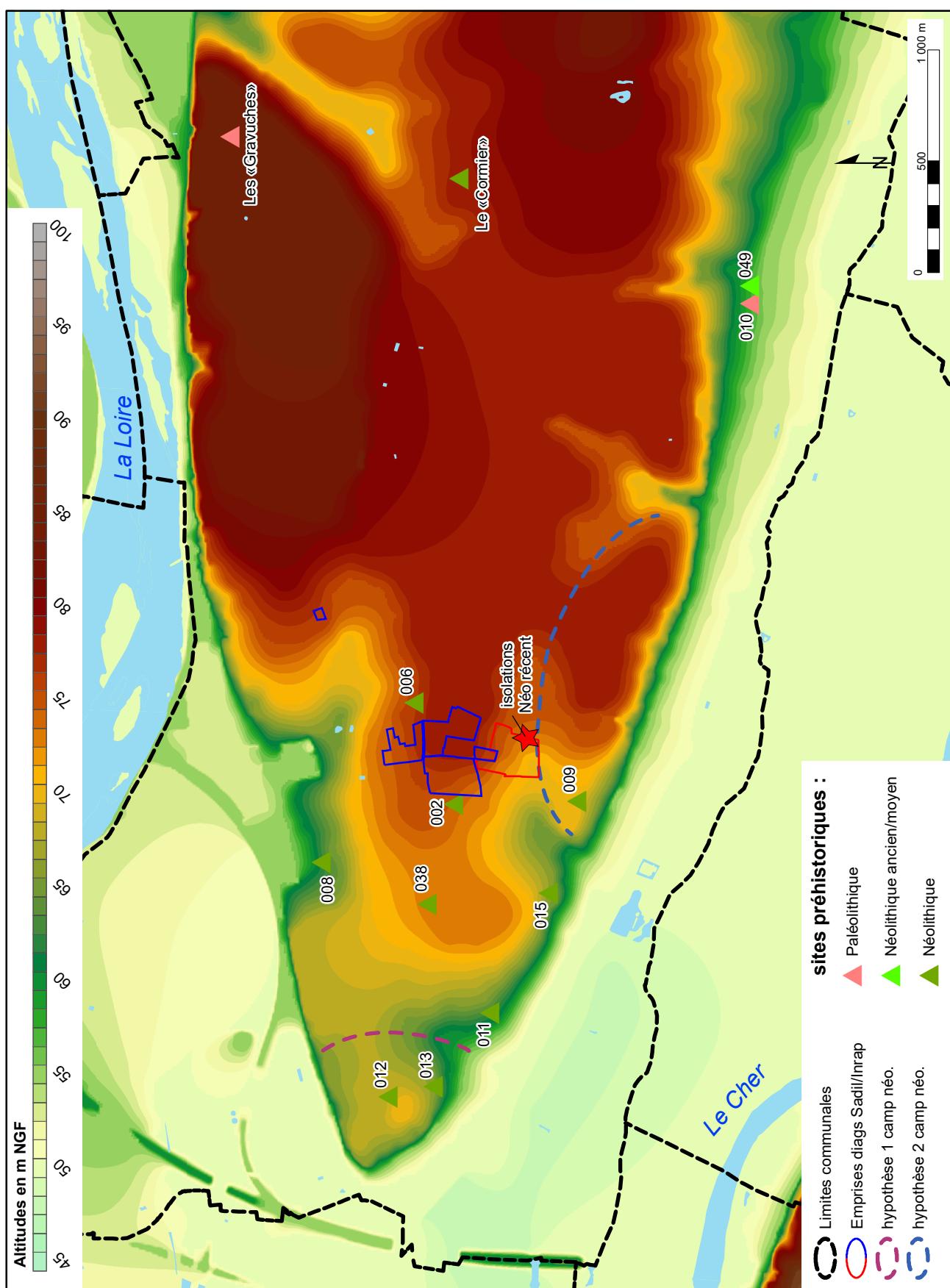


Figure 25 : Cartographie des connaissances sur la période Néolithique à Montlouis-sur-Loire, avec propositions de localisation des sites de hauteur potentiels

On peut donc raisonnablement penser que le vase (iso 1) découvert à Montlouis-sur-Loire, très probablement issu du comblement d'une structure en creux non perçue à la fouille, constitue un élément d'un ensemble beaucoup plus important s'étendant vers le sud-ouest, qui n'a pas pu être décelé dans le cadre contraint du diagnostic. Plusieurs raisons expliquant cette lacune peuvent être invoquées : d'une part parce que les vestiges sont situés en périphérie de l'emprise, et que l'exploration n'a pu totalement aboutir dans ce secteur à cause de la présence du tas de bois abattu. D'autre part,

la nature du terrain (boisé, parsemé de réseaux racinaires et de chablis) et du sédiment (sables alluvionnaires anciens, perturbés et lessivés) sont deux autres facteurs importants pouvant expliquer la non détection des structures dans l'emprise. La détection d'une possible enceinte, ou du moins d'un site archéologique bien caractérisé, n'était donc pas facilitée par les conditions. Ainsi, on ne peut exclure à l'issue des investigations qu'une partie d'un site néolithique se trouve bien dans l'emprise de l'aménagement.

2.2 LES STRUCTURES EN CREUX MODERNES ET CONTEMPORAINES

Quatre structures en creux récentes ont été mises au jour lors du diagnostic.

2.2.1 Les fossés F2/F4

Deux de ces structures sont des fossés suivant le même tracé (**fig. 4** - F2, F4). Ils suivent un axe grossièrement orienté est-ouest, en décrivant un large arc de cercle vers le sud à l'intérieur de l'emprise. Ces fossés étaient attendus, dans la mesure où ils suivent le tracé d'une anomalie parcellaire, apparaissant déjà dans le cadastre napoléonien. Sur ce document, le double trait indique l'existence d'un fossé. Par ailleurs, un

microrelief était encore présent par endroit dans le sous-bois actuel. Au décapage, les deux fossés se confondent, strictement sur le même tracé dans la partie ouest de l'emprise, tandis qu'ils se séparent légèrement dans la partie est.

Deux coupes ont été pratiquées dans les tranchées 8 et 13 (**fig. 26, 27**). Bien que la lecture soit particulièrement difficile dans les sables alluvionnaires, il semble que ces deux faits percent

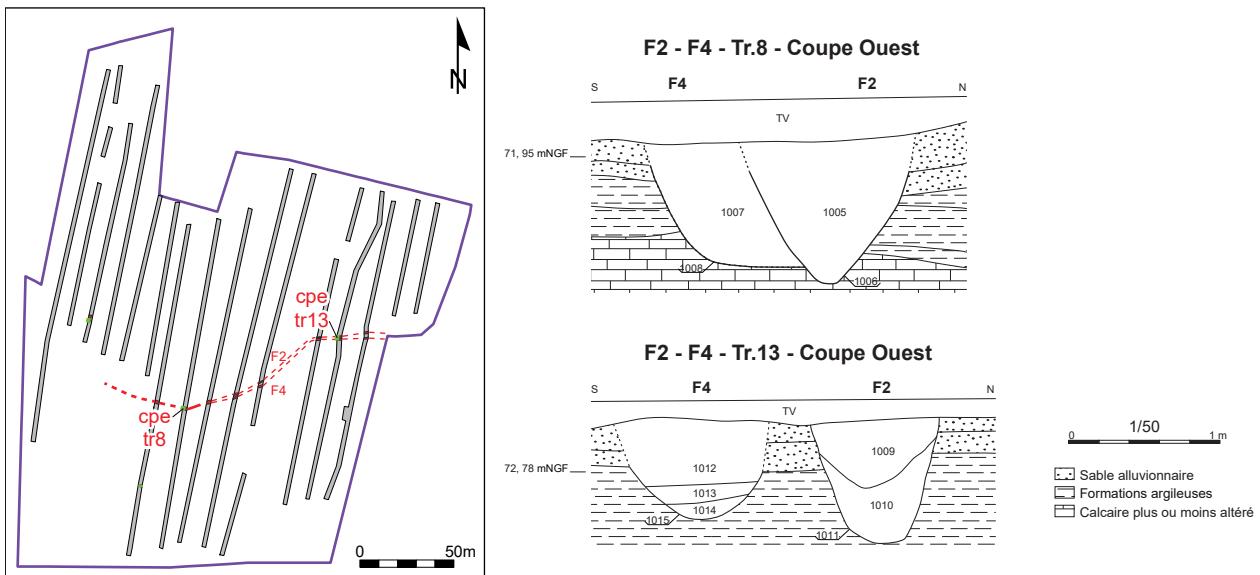


Figure 26 : Coupes des fossés F2 et F4



Figure 27 : Photographie de la coupe des fossés F2 et F4, tranchée 8

les sables depuis la terre végétale. Les relevés indiquent deux structures aux profondeurs et aux profils différents. Le profil de F2, le plus au nord, dessine un V de 0,80 m de profondeur maximale, tandis que F4, au sud, apparaît plutôt comme une cuvette de 0,60 m de profondeur.

Dans la coupe pratiquée dans la tranchée 8, les relevés montrent assez clairement que F2 recoupe F4 et lui est donc postérieur. Aucun matériel archéologique n'a été décelé dans le comblement

des fossés. Ainsi, les indices de datation sont uniquement documentaires : leur présence sur le cadastre du 19^e s. indique probablement une origine moderne. Rappelons que ces fossés délimitent sur le document une très grande parcelle au sud, où est indiqué « *bois impériaux du château d'Amboise* » (fig. 16). Le recouvrement des deux structures, indiquant une certaine stabilité dans le temps, permet de supposer une origine moderne de la limite parcellaire.

2.2.2 Les fosses contemporaines

Deux fosses ont été repérées dans les tranchées 3 (F1) et 7 (F3). La première est une large fosse quadrangulaire de 3,50 m de long sur 1,30 m, pour une profondeur dépassant les deux mètres (fig. 28, 29). Bien qu'aucun mobilier ne soit présent à l'intérieur, la présence de traces de dents d'un

godet de pelle mécanique laisse peu de doute sur la datation 20^e s. de la structure.

Quant à F3, il s'agit d'une fosse circulaire de 1,10 m de diamètre pour 0,28 m de profondeur (fig. 26, 30). La présence d'un bouton en plastique (non ramassé) dans le comblement, indique là encore une datation très récente du fait.

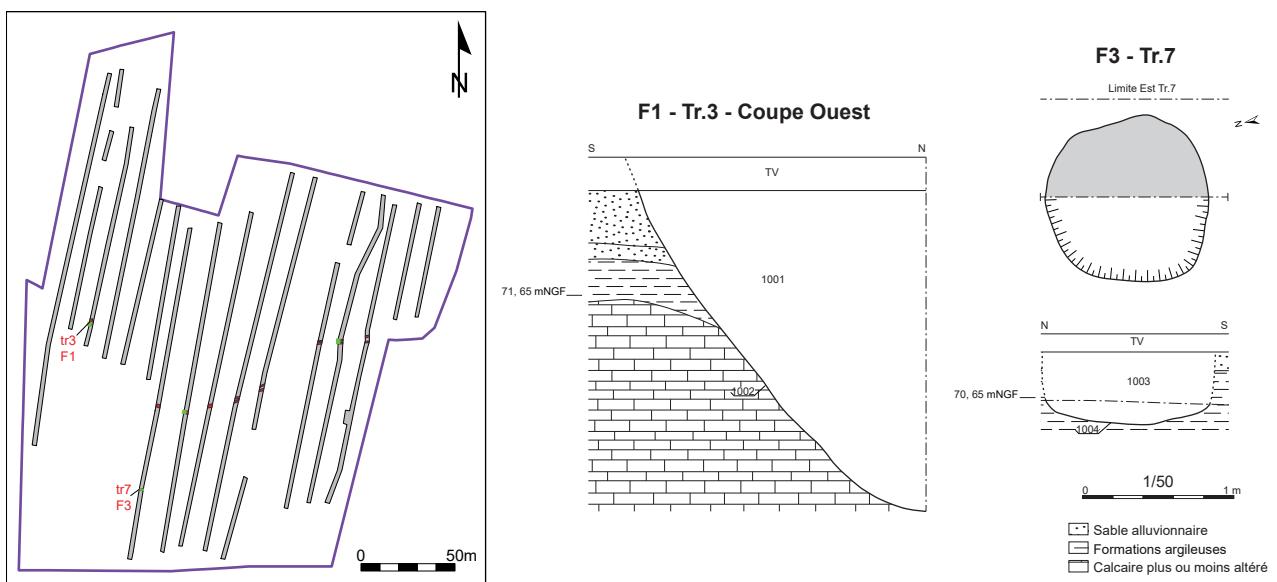


Figure 28 : Coupes de la coupe des fossés F2 et F4, tranchée 8



Figure 29 : Photographies de la fosse contemporaine F1, avec trace des dents de godet de pelle mécanique



Figure 30 : Photographies de la fosse contemporaine F3

CONCLUSION

Les principales découvertes archéologiques effectuées lors du diagnostic de la ZAC Qualiparc, au lieu-dit « La Vronnière » appartiennent à la période du Néolithique. Il se concentrent dans la tranchée 14, à l'extrême sud-ouest de l'emprise, et se résument en une découverte de mobilier dans les alluvions anciennes. Cependant, la quantité et la qualité des découvertes indiquent sans doute que le mobilier est issu de structures en creux non perçues à la fouille, en raison de conditions d'intervention difficiles (milieu boisé, perturbé de racines et de chablis) et d'une nature du terrain particulièrement ingrate (sables alluvionnaires). C'est le cas notamment de la céramique « iso 1 », qui réunit 62 tessons d'un grand vase à demi complet daté du

Néolithique récent. Ces découvertes, bien que très mal caractérisées présument ainsi de l'existence d'un site, peut-être en petite partie présent au sud-ouest de notre emprise, et s'étendant plus largement à l'ouest et au sud. A ce titre, une réflexion sur l'existence et la possible localisation d'un site de hauteur du Néolithique moyen/récent sur cette partie de l'éperon a été proposée avec la collaboration de R. Irribarria.

Pour les périodes plus récentes, aucun vestige n'a été mis au jour attestant d'une occupation pérenne du secteur. Seulement deux tessons isolés de la protohistoire et quatre faits modernes ou contemporains complètent le tableau des résultats du présent diagnostic.

BIBLIOGRAPHIE

Ard 2008 : ARD (V.) - Traditions techniques et savoir-faire céramiques au Néolithique récent dans le Centre-Ouest de la France : le cas des sites d'habitat attribués au Vienne-Charente, *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 105, n°2, 2008 : 345-369

Ard 2010 : ARD (V.) - Analyse technologique des céramiques provenant d'enceintes fossoyées du Néolithique récent du centre-ouest de la France attribuées au groupe Vienne-Charente (3500-2900 av. J.-C.), *Les nouvelles de l'archéologie*, 119, 2010 : 37-41.

Aunay 2015a : AUNAY (C.) - *Montlouis-sur-Loire* (37). ZAC « Les Hauts de Montlouis », « Les Bodets », phase 2. Rapport de diagnostic archéologique, Tours : Conseil Général d'Indre et Loire ; Orléans : SRA Centre : 46 p.

Aunay 2015b : AUNAY (C.) - *Montlouis-sur-Loire* (37). ZAC « Les Hauts de Montlouis », « Les Bodets », phase 3. Rapport de diagnostic archéologique, Tours : Conseil Général d'Indre et Loire ; Orléans : SRA Centre : 44 p.

Burnez et al. 2002 : BURNEZ (C.), LOUBOUTIN (C.), BRAGUIER (S.) - Les Coteaux de Coursac à Balzac (Charente), un habitat Vienne-Charente en Angoumois, *Internéo* 4, journée d'information du 16 novembre 2002, éd. Internéo et SPF, Paris : 109-117.

Carré de Busserolles (J.-X.) 1880 : CARRÉ DE BUSSEROLLES (J.-X.) - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tome 3. Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXIX, Tours, 1880 : 419 p.

Carré de Busserolles (J.-X.) 1882 : CARRÉ DE BUSSEROLLES (J.-X.) - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tome 4. Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXX, Tours, 1882 : 430 p.

Cottiaux et al. 2004 : COTTIAUX (R.), AUGEREAU (A.), BOUQUET (L.), BRUNET (P.), COSTA (L.), HAMON (T.), IHUEL (E.), LANGRY-FRANÇOIS (F.), LEPAREUX (S.), MAGNE (P.), MAINGAUG (A.), MAILLET (N.), MARTINEAU (R.), MILLE (B.), MILLET-RICHARD (L.-A.), POLLONI (A.), RENARD (C.), RICHARD (G.), SALANOVA (L.), SIDERA (I.), SOHN (M.) - *Du Néolithique récent à l'Âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*, Projet collectif de recherches, n°2004-282, rapport d'activité 2004.

Cottiaux et al. 2014 : COTTIAUX (R.), SALANOVA (L.), BRUET (P.), HAMON (T.), LANGRY-FRANÇOIS (F.), MAINGAUG (A.), MARTINEAU (R.), MILLE (B.), POLLONI (A.), RENARD (C.), SOHN (M.) - Le Néolithique récent dans le bassin parisien (3600-2900 avant notre ère) : périodisation et faciès régionaux. In *La fin du IV^e Millénaire dans le bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, RAE 34^e suppl., RAIF 1^{er} suppl., Dijon-Paris, 2014 : 445-530.

Couderc 1987 : COUDERC (J.-M.) (dir.) - *Dictionnaire des communes de Touraine*. Chambray-lès-Tours, CLD, 1987 : 967 p.

Hamon 1997 : HAMON (T.) - L'enceinte néolithique « du Montet » à Déols (Indre). Note préliminaire. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1997, vol. 94, n° 2 : 230-236.

Hamon 1998 : HAMON (T.) - L'enceinte Néolithique du Montet, ses rapports avec les ateliers du Grand-Pressigny, *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, n°49 : 37-42.

Hamon et al. 20012 : HAMON (T.), CREUSILLET (M.-F.), ONFRAY (M.) - Une fosse du Néolithique moyen II tardif à Prunay-le-Gillon « Les Carreaux » (Eure-et-Loir), *Internéo* 9-2012 : 111-122.

Hirn 2014 : HIRN (V.) - *Montlouis-sur-Loire* (37). ZAC « La Vronnière », Rapport de diagnostic archéologique, Tours : Conseil Général d'Indre et Loire ; Orléans : SRA Centre : 35 p.

Irribarria 2006 : IRRIBARRIA (R.) - Emergence du courant chasséen et inter-relations culturelles en Loire moyenne. La céramique du Chasséen ancien d'Amboise (Indre-et-Loire) : hommage à André Högström, in : DUHAMEL P. (DIR.) - *Impacts interculturels au Néolithique moyen. Du terroir au territoire : sociétés et espaces*, RAE 25^e suppl., Actes du 25^e colloque interrégional sur le Néolithique (20-21 octobre 2001), Dijon, 2006 : 29-43

Irribarria et al. 2008 : IRRIBARRIA (R.), DESCHAMPS (S.), LIARD (M.), HAMON (T.) - Suèvres, *Les Sables (Loir-et-Cher, 41) : Néolithique et Protohistoire*, rapport de fouilles, Pantin : Inrap CIF, 2008, 2 vol. (240 p., 103 fig.)

Irribarria, Hamon 2008 : IRRIBARRIA (R.), HAMON (T.) - Un nouveau groupe du III^e millénaire en Loire moyenne à Suèvres «Les Sables» (Loir-et-Cher). *Interneo*, Paris, 2008.

Irribarria, Hauzeur 2012 : IRRIBARRIA (R.), HAUZEUR (A.) - Extension des limites méridionales du groupe de Gord : un petit ensemble du Néolithique final en région Centre (Mer, Loir-et-Cher), in *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*, 29^e Colloque interrégional sur le Néolithique, 2-3 octobre 2009 à Villeneuve d'Ascq (France).

Livernet 1976 : LIVERNET (S.) – Prospection aérienne dans la vallée du Cher, *Bull. de la Société archéologique de Touraine*, t. 38, 1976 : 112-124.

Louboutin et al. 1997 : LOUBOUTIN (C.), BURNEZ (C.), CONSTANTIN (C.), SIDÉRA (I.) - Beaumont-La Tricherie (Vienne) et Challignac (Charente) : deux sites d'habitat de la fin du Néolithique, *Antiquités nationales*, t. 29 : 49-64.

Louboutin et al. 1998 : LOUBOUTIN (C.), OLLIVIER (A.), CONSTANTIN (C.), SIDÉRA (I.), FARRUGIA (J.-P.) - La Tricherie à Beaumont (Vienne) : un site d'habitat du Néolithique récent, in GUTHERZ (X.) et JOUSSAUME (R.) (DIR.) - *Le Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994, éd. APC, Chauvigny, : 307-325.

Philippon, Bastien, Geslin 1966 : PHILIPPON (A.) ; BASTIEN (G.), GESLIN (M.) – La nécropole de «Greux» à Montlouis-sur-Loire, *Bull. de la Société archéologique de Touraine*, t. 34, 1966 : 321-324.

Poitevin, Gardère 2016 : POITEVIN (G.), GARDERE (P.) - *Montlouis-sur-Loire (37). 19-21 rue du sénateur Belle*. Rapport de diagnostic archéologique, Tours : Inrap ; Orléans : SRA Centre : 33 p.

Ranjard 1930 : RANJARD (R.) - *La Touraine archéologique*. 10^e éd. 1994, Mayenne, éditions régionales de l'Ouest : 735 p.

Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO (E.) (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*. Tours : FERACF, 2008 : 303 p.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	10
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	11
Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	12
Figure 4 : Plan général de l'intervention	23
Figure 5 : Photographies illustrant les conditions d'interventions	24
Figure 6 : Carte du contexte géologique de l'opération (d'après Alcaydé, BRGM 1982 - Carte géologique de la France au 1/50 000, vectorisée par C.C. Tan/Sadil/2012)	25
Figure 7 : Logs géologiques réalisés au cours de l'opération (planche 1)	26
Figure 9 : Vue du log 1 au nord de l'emprise	26
Figure 8 : Vue du log 9, au sud de l'emprise	26
Figure 10 : Logs géologiques réalisés au cours de l'opération (planche 2)	27
Figure 11 : Profil topographique et géologique nord/sud du terrain	28
Figure 12 : Profil topographique et géologique est/ouest du terrain	29
Figure 13 : Carte archéologique de Montlouis-sur-Loire (d'après les données de la base PATRIARCHE, DRAC SRA Centre, V. Aubourg, complétée par P. Papin)	31
Figure 14 : Céramique et plan de la découverte fortuite de la nécropole de «Greux», document issu de PHILIPPON, BASTIEN, GESLIN 1966 p. 322	32
Figure 15 : Carte de cassini avec localisation approximative du diagnostic	33
Figure 16 : Cadastre de 1813 géoréférencé (ADIL 6NUM/10/156/027, Section F4 de Rilly)	34
Figure 17 : Carte d'état major géoréférencée (milieu 19 ^e s.)	35
Figure 18 : Fragment «en place» du vase iso 1	37
Figure 19 : Log géologique 14, relevé à proximité de l'iso 1, tranchée 14	37
Figure 20 : Éclats de silex taillés isos 2, 3 et 7	37
Figure 21 : Photographie de l'extension pratiquée autour de l'iso 1	37
Figure 22 : Dessin du vase iso 1	38
Figure 23 : Photographie de quelques tessons du lot iso 1	39
Figure 24 : Comparaisons du vase de Montlouis-sur-Loire aux productions de la région Vienne/Charente	40
Figure 25 : Cartographie des connaissances sur la période Néolithique à Montlouis-sur-Loire, avec propositions de localisation des sites de hauteur potentiels	42

Figure 26 : Coupes des fossés F2 et F4	43
Figure 27 : Photographie de la coupe des fossés F2 et F4, tranchée 8	44
Figure 28 : Coupes de la coupe des fossés F2 et F4, tranchée 8	45
Figure 29 : Photographies de la fosse contemporaine F1, avec trace des dents de godet de pelle mécanique	45
Figure 30 : Photographies de la fosse contemporaine F3	45

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 1001	Faits/Murs : 1	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Comblement très hétérogène composé de terre végétale, de poches plus ou moins importantes d'argile brune orangée et de calcaire plus ou moins altéré en poudre		
Interprétation : Comblement de la fosse		
US : 1002	Faits/Murs : 1	
Type d'US : Creusement	Action : Construction	
Description : Creusement en partie droit et en cuvette, avec dans le fond des traces de dents d'un godet		
Creusement effectué à la pelle mécanique		
Interprétation : Creusement de la fosse		
US : 1003	Faits/Murs : 3	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable relativement fin, légèrement argileux brun, avec quelques petits cailloux calcaires, quelques graviers siliceux et de rares traces d'oxydation orangée, plutôt homogène, meuble		
Présence d'un fragment de mortier blanc (ciment) et d'un morceau de plastique		
Interprétation : Comblement de la fosse		
US : 1004	Faits/Murs : 3	
Type d'US : Creusement	Action : Construction	
Description : Creusement en cuvette		
Interprétation : Creusement de la fosse		
US : 1005	Faits/Murs : 2	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable brun avec de rares inclusions éparses de graviers calcaires, plutôt homogène, meuble		
Interprétation : Comblement du fossé		
US : 1006	Faits/Murs : 2	
Type d'US : Creusement	Action : Construction	
Description : Creusement en V avec pointe arrondie dans la tr8		
En tr13, le creusement est plutôt en U étroit		
Interprétation : Creusement du fossé		
US : 1007	Faits/Murs : 4	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable brun relativement fin, légèrement limoneux avec quelques graviers siliceux et calcaires, plutôt homogène, meuble		
Interprétation : Comblement du fossé		
US : 1008	Faits/Murs : 4	
Type d'US : Creusement	Action : Construction	
Description : Creusement en cuvette, fond régulier en tr8		
En tr13, le creusement est en cuvette avec un fond qui a l'air moins large		
Interprétation : Creusement du fossé		
US : 1009	Faits/Murs : 2	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable limoneux brun noir avec quelques cailloux siliceux et quelques graviers calcaires, homogène, meuble		
Interprétation : Comblement du fossé		
Peut-être issu d'un recouvrement de F.2		
US : 1010	Faits/Murs : 2	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable légèrement argileux brun clair beige avec des traces d'altération brunes foncées, quelques cailloux siliceux, homogène, meuble		
Interprétation : Comblement primaire du fossé		
US : 1011	Faits/Murs : 4	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable brun, brun foncé avec quelques graviers siliceux, homogène, meuble		
Interprétation : Comblement du fossé		
US : 1012	Faits/Murs : 4	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable brun à grisâtre très légèrement argileux, rares graviers siliceux, homogène, meuble		
Interprétation : Comblement du fossé		
US : 1013	Faits/Murs : 4	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Description : Sable argileux gris avec des traces d'oxydation orangée, homogène, légèrement plastique, meuble		
Interprétation : Comblement primaire du fossé		
US : 1014	Faits/Murs :	
Type d'US : Décapage	Action : Isolat	
Description : US artificielle créée pour l'ISO 1	Lot(s) mobilier :	
	Poterie : 1	
US : 1015	Faits/Murs :	
Type d'US : Décapage	Action : Isolat	
Description : US artificielle créée pour l'ISO 2	Lot(s) mobilier :	
	Lithique : 2	
US : 1016	Faits/Murs :	
Type d'US : Décapage	Action : Isolat	
Description : US artificielle créée pour l'ISO 3	Lot(s) mobilier :	
	Lithique : 3	
US : 1017	Faits/Murs :	
Type d'US : Décapage	Action : Isolat	
Description : US artificielle créée pour l'ISO 4	Lot(s) mobilier :	
	Poterie : 4	

US : 1018 **Faits/Murs :**

Type d'US : Décapage **Action :** Isolat

Description : US artificielle créée pour l'ISO 5 | **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 5

Type d'US : Décapage **Action :** Isolat

Description : US artificielle créée pour l'ISO 6 | **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 6

Type d'US : Décapage **Action :** Isolat

Description : US artificielle créée pour l'ISO 7 | **Lot(s) mobilier :** Lithique : 7

Inventaire des Faits**N° fait : 1****Catégorie :** Fosse**dimensions**

long. : 3,50 prof. : 2,34

Description :Fosse creusée à la pelle mécanique
(traces de dents de godet)Tranchée : 3
Liste des US :
1001 / 1002**N° fait : 2****Catégorie :** Fossé**dimensions**

larg. : 1,04 prof. : 0,82

Description :Fossé moderne orienté Ouest-Est
Recoupe F4Tranchée : 8, 13
Liste des US :
1005 / 1006 / 1009 / 1010**N° fait : 3****Catégorie :** Fosse moderne**dimensions**

diam. : 110 prof. : 0,28

Description :Fosse indéterminée moderne (présence
mortier et plastique)Tranchée : 7
Liste des US :
1003 / 1004**N° fait : 4****Catégorie :** Fosse**dimensions**

larg. : 0,85 prof. : 0,65

Description :Fossé moderne orienté Ouest-Est
Est recoupé par F2Tranchée : 8, 13
Liste des US :
1007 / 1008 / 1011 / 1012 /
1013

Inventaire du mobilier

58

LITHIQUE / SILEX**lot n° : 2 / US 1015**

NR : 1, Poids : 6

Datation : Préhistoire

Type : / matière : Silex / datation : Préhistoire / description : éclat de taille

lot n° : 3 / US 1016

NR : 1, Poids : 7

Datation : Préhistoire

Type : / matière : Silex / datation : Préhistoire / description : éclat de taille

lot n° : 7 / US 1020

NR : 1, Poids : 10

Datation : Préhistoire

Type : / matière : Silex / datation : Préhistoire / description : éclat de taille

POTERIE**lot n° : 1 / US 1014**

NR : 62, Poids : 2778

Datation : Néolithique récent

Type : Vase / forme : tronconique à fond plat / fonction : stockage / description : cf. texte rapport

lot n° : 4 / US 1017

NR : 1, Poids : 10

Datation : protohistoire

Type : / description : tesson roulé isolé

lot n° : 5 / US 1018

NR : 1, Poids : 14

Datation : La Tène Finale

Type : / description : tesson roulé isolé

lot n° : 6 / US 1019

NR : 3, Poids : 64

Datation : Néolithique

Type : / description : cassures fraîches : 1 seul tesson à l'origine, fragmenté par la pelle.

Annexe 5 - Inventaire des photographies

Lot n° 01 Vues générales



n° photo 001

Vue générale d'une tranchée



n° photo 002

Vue générale d'une tranchée + pelle mécanique



n° photo 003

Vue générale d'une tranchée



n° photo 004

Vue de l'extension en tr14



n° photo 005

Vue de l'extension en tr14



n° photo 006

Vue de l'extension en tr14

Lot n° 02 Faits



n° photo 007

Coupe Ouest F1



n° photo 008

Coupe Nord F1



n° photo 009

Vue générale F1



n° photo 010

Vue des dents du godet dans F1



n° photo 011

Plan F3



n° photo 012

Coupe Est F3



n° photo 013

Oblique F3



n° photo 014

Coupe Ouest F2 et F4 dans tr8



n° photo 015

Coupe Ouest F2 et F4 dans tr8



n° photo 016

Coupe Ouest F2 et F4 dans tr13



n° photo 017

Coupe Ouest F2 et F4 dans tr13



n° photo 018

Vue de l'iso 1 dans la tr14



n° photo 019

Vue de l'iso 1 dans la tr14



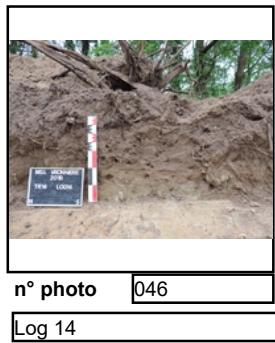
n° photo 020

Vue de l'iso 1 dans la tr14

Lot n° 03 Logs

60







Le diagnostic archéologique de la première tranche de la ZAC Qualiparc, au lieu-dit « La Vronnière » à Montlouis-sur-Loire, concernait une surface de 4,47 ha. Il a entraîné la découverte de 4 faits archéologiques (deux fosses et deux fossés) appartenant tous à l'époque moderne ou contemporaine. En revanche, un mobilier assez abondant appartenant au Néolithique récent a été découvert dans la partie sud-ouest de l'emprise. Parmi ce mobilier, prélevé sous la forme d'« isolations », se trouvent trois éclat de taille en silex et surtout du mobilier céramique. Ce dernier type de mobilier est représenté principalement par un vase de forme tronconique à fond plat, de grand diamètre, dont près de la moitié des tessons du vase sont conservés.

Mis au jour dans les sables alluvionnaires anciens, dans une zone particulièrement perturbée par des réseaux racinaires et des chablis, les conditions des découvertes semblent indiquer l'existence d'une (ou plusieurs) structure(s) en creux, dont les limites n'étaient pas perceptibles à la fouille.

Ces découvertes, bien que mal caractérisées présument ainsi de l'existence d'un site, peut-être en partie présent au sud-ouest de l'emprise, et s'étendant plus largement à l'ouest et au sud. A ce titre, une réflexion a été engagée sur l'existence et la possible localisation d'un site de hauteur du Néolithique moyen/récent sur cette partie de l'éperon de Montlouis-sur-Loire.